



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LA MESSÉ 6

PAR

M^{GR} DE SÉGUR

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

68, RUE BONAPARTE, 68

1871

Traduction et reproduction réservées.

Digitized by Google

LA MESSE

I

A qui s'adresse cet opusculé ?

Un peu à tout le monde, mais surtout à tous ceux chez qui le catéchisme n'est plus qu'à l'état de souvenir.

Il est vraiment douloureux, après plus de dix-huit siècles de christianisme, d'être obligé d'expliquer à des chrétiens ce que c'est que la Messe. Nous en sommes réduits là cependant, grâces au progrès des *lumières* d'en bas, qui ont presque éteint la lumière d'en haut. A mesure que l'on apprend aux gens ce dont ils pourraient parfaitement se passer, ils désapprennent de plus en plus ce dont personne ne peut se passer ici-bas, sous peine de devenir et malheureux et pervers. Comme le démon se moque de nous, avec son beau progrès, avec sa fameuse science, avec tous les grands mots dont il affuble ses mensonges !

Dans ce qu'on est convenu d'appeler « les temps d'ignorance, » tout le monde savait ce

que c'était que la Messe; aujourd'hui, même parmi les braves gens, combien y en a-t-il qui le savent un peu nettement? Combien, peut-être, seraient capables de dire comme ce patron cordonnier de Paris qui voulait faire travailler toute la matinée d'un jour de fête ses pauvres apprentis : « Ah ! bah ! vous en serez quitte pour aller à la Messe du soir, au lieu de celle du matin. Ça n'y fait rien : l'une est tout aussi bonne que l'autre. » Il prenait les Vêpres pour la Messe.

Un autre de même force, disait « qu'à la Messe du soir, c'est plus beau qu'à la Messe du matin, parce qu'on y voit le soleil. » Ce malheureux-là croyait qu'au Salut (qu'il appelait la Messe du soir) nous adorons l'ostensoir.

Et ce ne sont pas seulement les gens sans éducation qui ne savent plus ce que c'est que la Messe, et qui vous parlent sérieusement de la Messe du soir : un colonel répondait à un prêtre qui réclamait en faveur des soldats du régiment la première, la plus sacrée de toutes les libertés, celle de la conscience : « Il est vrai, en passant ma revue le dimanche à midi, je les empêche d'aller le matin à la Messe ; mais ils sont tous libres au bout d'une heure ou deux, et ils peuvent, s'ils veulent, assister à la Messe de trois heures. »

Pour bien des gens, toute cérémonie religieuse, quelle qu'elle soit, c'est la Messe. Je crois

avoir raconté ailleurs ¹ ce que me rapportait un témoin oculaire, à l'occasion de la bénédiction solennelle donnée par un Évêque à la locomotive qui devait étrenner un embranchement du chemin de fer de l'Ouest. Deux ou trois bons industriels, ravis et émus, se disaient entre eux : « Ça fait tout de même plaisir ! Il y a longtemps que nous n'avions assisté à la Messe. »

Cette ignorance est à l'ordre du jour. Elle est heureusement un peu moins grossière chez ceux qui vont de temps à autre à l'église ; mais il suffit de voir comment se tiennent la plupart des citoyens baptisés qui assistent aux Messes de mariage, aux Messes d'enterrement et même aux Messes ordinaires du dimanche, pour être convaincu qu'ils ne comprennent pas le premier mot de ce qui se passe devant eux. On les voit là, sans aucune religion, sans respect, sans prière, sans livre ; les uns, bavardant, riant, occupés à regarder les femmes et les toilettes, ne s'inclinant même pas à l'*Élévation*, prenant sans doute l'église pour une succursale de la mairie ou du café ; les autres, les bras ballants, la bouche ouverte, avec des airs stupides qui feraient rire s'ils ne faisaient pitié. Je le demande : est-ce là un portrait de fantaisie ? Qui n'a été cent fois témoin de ces choses ?

Enfin, parmi les chrétiens pratiquants, parmi ceux qui n'ont pas oublié le chemin de l'église,

¹ *La Présence réelle.*

je crois qu'il y en a un bon nombre qui ne savent que d'une manière confuse et insuffisante ce que c'est que la sainte Messe, pourquoi et comment nous devons tous y assister, ce que signifient les cérémonies que le Prêtre accomplit à l'autel, et quels précieux avantages on tire de l'assistance à la Messe.

C'est pour ce grand nombre de chrétiens honnêtes, mais peu instruits, que je vais tâcher de résumer ici ce que l'Eglise nous enseigne touchant le saint sacrifice de la Messe. Peut-être ce petit travail pourra-t-il être aussi de quelque utilité aux bons Prêtres, aux catéchistes et aux parents chrétiens qui comprennent l'importance, plus grande aujourd'hui que jamais, de donner aux enfants une instruction religieuse bien solide, bien raisonnée.

II

Ce que c'est que la Messe.

Le mot *Messe* est la traduction française d'un vieux mot latin, *Missa*, fort en usage dans l'antiquité pour signifier une assemblée publique, une réunion quelconque d'envoyés, de députés. *Missus* veut dire en effet *envoyé*. Encore aujourd'hui, on appelle quelquefois *messe*, la réunion journalière des officiers d'une garnison. Cette locution a même été, dit-on, l'occasion d'une assez singulière aventure; une dame fort pieuse

et fort riche conçut la pensée de donner sa fille en mariage à un jeune lieutenant doué de toutes sortes d'avantages, mais qui n'avait pas le sou ; elle lui avait entendu dire publiquement, sans aucun respect humain, « qu'il allait tous les jours à la messe. » L'affaires'engagea ; les parties intéressées se plurent promptement ; et lorsque la bonne mère s'aperçut du *quiproquo*, il était trop tard pour rompre. Heureusement que le jeune prétendant, sans avoir autant de dévotion à la Messe du bon Dieu qu'à la messe des officiers, était au fond un très-honnête homme et n'avait semblé attendre qu'une bonne occasion pour devenir un bon chrétien.

La Messe est par excellence l'assemblée religieuse des chrétiens ; elle les réunit tous, elle les confond tous au pied de l'autel, où le Fils éternel de Dieu fait homme, JÉSUS-CHRIST, le Seigneur, le Roi et le Rédempteur du monde, se rend présent, quoique voilé, sous les apparences du pain et du vin.

La Messe est le sacrifice non sanglant de JÉSUS-CHRIST, qui rend de nouveau présent sur nos autels, entre les mains des Prêtres, le sacrifice divin, l'immolation sainte, qui jadis et une fois pour toutes a sauvé le monde sur le Calvaire. C'est pour cela qu'on dit sacrifice de la Messe ; ou tout simplement : le Saint-Sacrifice.

III

Comment la Messe est le même sacrifice que celui du Calvaire.

Le *sacrifice* de JÉSUS-CHRIST, c'est le grand acte, l'acte essentiellement religieux, sacerdotal et divin, par lequel le Fils de DIEU fait homme s'est offert lui-même à son Père céleste, comme une Victime d'adoration, d'action de grâces, de miséricorde et de pardon, pour le monde entier. Ce sacrifice, cet acte sacré, ce fut la vie tout entière de Notre-Seigneur, avec toutes ses souffrances, avec toutes ses privations, avec ses larmes, ses prières, ses adorations, et surtout avec sa Passion douloureuse et son immolation sanglante sur le Calvaire. Ce sacrifice a commencé, dans le sein de MARIE, dès le premier moment de l'incarnation du Fils de DIEU; et il a été consommé sur la Croix; ou pour mieux dire, il a été consommé et parachevé seulement au jour de l'Ascension, lorsque la divine Victime ressuscitée et triomphante est entrée pour toujours dans la gloire des cieux.

L'oblation, l'immolation de JÉSUS-CHRIST est tout entière rendue présente sur nos autels, chaque fois que le Prêtre célèbre la Messe. Qu'est-ce, en effet, que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, sinon JÉSUS-CHRIST lui-même se sacrifiant, s'offrant à DIEU son Père, en Victime d'adoration, d'action de grâces, de prière et d'expiation, ainsi que

nous venons de le dire ? Or, à la Messe, JÉSUS-CHRIST se rendant réellement et personnellement présent sur l'autel sous les voiles sacramentels du pain et du vin, la Messe est évidemment le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, rendu de nouveau présent à toutes les générations chrétiennes, à travers tous les siècles et jusqu'à la fin du monde.

C'est pour rappeler sans cesse cette grande vérité au Prêtre et aux Assistants, que l'Église fait placer un Crucifix sur l'autel où se célèbre la Messe, et défend absolument que la Messe soit célébrée sans cette image de JÉSUS crucifié.

Aussi le saint Concile de Trente a-t-il déclaré, contre les protestants, que « la Messe est réellement et véritablement un sacrifice. » La seule différence qu'il y ait entre le sacrifice du Calvaire et celui de nos autels, c'est que le premier a été offert sous une forme sanglante, tandis que le second s'offre sous une forme non sanglante et *mystique*, c'est-à-dire mystérieuse, au-dessus de la raison et des sens.

La Messe est donc vraiment un sacrifice, et le même sacrifice que celui du Calvaire.

IV

De la différence du Saint-Sacrifice et du Saint-Sacrement.

Le sacrifice de la Messe n'est pas la même chose que le Saint-Sacrement. Le sacrifice est

l'acte qui produit le Sacrement ; le Saint-Sacrement est au Saint-Sacrifice ce que le fruit est à l'arbre. Il n'y a point de fruit sans arbre ; et cependant, quand le fruit est produit et cueilli, il existe parfaitement à lui tout seul, indépendamment de l'arbre qui l'a produit.

Ainsi est la Messe par rapport au Saint-Sacrement. La Messe, le sacrifice de l'Eucharistie, est un *acte* de l'Eglise ; tandis que le sacrement de l'Eucharistie, fruit de ce sacrifice, fruit de cet acte, est, dans les mains de l'Eglise, comme les fruits que nous déposons dans nos fruitiers, afin de nous en nourrir au fur et à mesure de nos besoins.

Ce qui fait que le Saint-Sacrement n'est pas le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, bien qu'il contienne réellement et personnellement la divine Victime de la Grèche et du Calvaire, c'est qu'il est de l'essence du sacrifice d'être un acte, un acte transitoire, comme a été jadis le sacrifice sanglant du Sauveur, comme est la pousse des fruits sur l'arbre. La Messe, au contraire, est le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, parce qu'elle est l'acte qui produit et qui rend présent sur la terre JÉSUS-CHRIST, avec tous les mystères de sa sainte vie, et spécialement avec son immolation au Calvaire.

Le Saint-Sacrement, qui est le Pain de vie et la nourriture spirituelle des chrétiens, peut se comparer au pain matériel, dont se nourrit

notre corps : pour l'un comme pour l'autre, il y a un acte, un travail qui produit le pain ; et puis, il y a le pain, fruit de ce travail. Pour le pain matériel, il y a le travail de l'ouvrier, qui pétrit la farine, lui donne sa forme et, par la cuisson, en fait le pain que nous mangeons ; pour le pain spirituel, il y a le travail, l'acte du Prêtre qui offre, qui bénit, puis qui consacre sur l'autel le pain et le vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ, produisant ainsi le Saint-Sacrement qui est la nourriture de nos âmes par la communion. Ce travail sacré du Prêtre, c'est précisément le sacrifice de l'Eucharistie, le sacrifice de la Messe. C'est l'acte le plus grand, le plus divin, que l'Église fasse ici-bas, de même que le Saint-Sacrement est ce qu'il y a de plus divin, de plus grand, de plus céleste dans l'Église.

V

**En quoi consiste spécialement le Sacrifice
dans la Messe.**

C'est dans cet acte que l'Église appelle la *Consécration*, et en cet acte seul.

La consécration est comme le cœur, comme le point central de la Messe. Tout ce qui précède la consécration n'est que la préparation à cet acte adorable et divin ; tout ce qui suit en est le complément et l'action de grâces.

La consécration est l'acte par lequel le Prêtre

consacre le pain et le vin au Corps et au Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, changeant, par un effet de la toute-puissance divine, la substance du pain en la substance du Corps vivant et glorifié de Notre-Seigneur, et la substance du vin en la substance également vivante, divine, adorable, du Sang de ce même Seigneur. Et ainsi, après la consécration, il n'y a plus sur l'autel ni pain ni vin, mais uniquement et réellement le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST ; c'est JÉSUS-CHRIST tout entier, JÉSUS-CHRIST vivant et céleste, voilé à nos regards sous les *espèces* ou apparences du pain et du vin : ce sont de simples apparences, destinées à cacher le Roi du ciel à nos regards terrestres, incapables de soutenir ici-bas l'éclat de sa majesté.

La consécration est ainsi l'acte par lequel Jésus, Victime de salut, se rend présent sur la terre au milieu de son Église militante; et toutes les fois que le Prêtre consacre, il offre de nouveau cette divine Victime pour la gloire de DIEU et pour le salut du monde.

Donc, c'est dans l'acte de la consécration et dans cet acte seul que consiste le sacrifice; et tout cet ensemble de cérémonies sacrées que l'on appelle la Messe serait, sans la consécration, comme un corps sans âme.

VI

**Que le sacrifice de la Messe nous rend présents
tous les mystères douloureux et joyeux de JÉSUS-
CHRIST.**

Il n'y a qu'un seul Seigneur JÉSUS : le JÉSUS du ciel est le petit Enfant qui pleurait et souffrait du froid dans la Crèche de Bethléem, dans les bras de MARIE et de Joseph ; c'est l'Enfant-JÉSUS de Nazareth ; c'est le JÉSUS de l'Évangile, avec tous ses miracles, avec ses fatigues, ses divines vertus, ses peines, ses larmes ; c'est le JÉSUS du Cénacle, de l'Agonie, de la Flagellation, du Prétoire, du Calvaire ; le JÉSUS du Sépulcre et de la Résurrection ; le JÉSUS des hommes et des Anges.

Or, à la Messe, ce Seigneur adorable apparaissant en personne au milieu de nous, sous les voiles du Saint-Sacrement, il se trouve là, devant nous, avec tous ses mystères réunis, et avec chacun d'eux en particulier. Il est absolument vrai de dire, par exemple, le jour de Noël, à la Messe de minuit : « Voici le saint Enfant-JÉSUS, le DIEU de la Crèche. J'adore ici, dans l'Eucharistie, le même Enfant-DIEU qu'adoraient jadis à Bethléem, sous sa forme humaine, MARIE et Joseph, les bergers et les mages. »

En carême, à la Messe, nous pouvons dire également, en toute vérité : « Voici, sur l'autel.

le Pénitent universel du monde, le bon et miséricordieux Jésus, qui, pour l'amour de nous, a voulu jeûner quarante jours de suite au désert, s'humilier et expier nos péchés par sa pénitence. »

Chaque fois qu'à la Messe nous lisons l'Évangile, nous pouvons nous dire : « Voici, sur l'autel, Celui qui a dit toutes ces saintes paroles, qui a fait tous ces beaux miracles, qui a pardonné à ces pauvres pécheurs, à Madeleine, à Zachée, à la femme adultère; voici le Jésus des petits enfants et des pauvres; le Jésus de Lazare, de l'aveugle-né, de la veuve de Naïm. Oh ! qu'il est bon d'être si près de lui ! »

Le Jeudi-Saint, l'Hostie de la Messe, le Jésus de l'autel, c'est le Jésus du Cénacle, qui est là, devant nous et pour nous, comme il était jadis au Cénacle devant ses Apôtres et pour eux. Il se donne à nous, comme il s'est donné à eux; il nous dit ce qu'il leur disait; il nous aime comme il les aimait. L'acte divin de la consécration le rend de nouveau présent avec les mystères du Cénacle.

Il en est de même du crucifiement et de la mort de notre doux Rédempteur. Chaque jour, à la Messe, au moment où Prêtre élève la sainte Hostie et le Calice consacrés, chacun de nous peut se dire : « J'adore ici le Jésus de la Passion; Celui qui, pour moi, à cause de moi, misérable pécheur, a sué le sang dans la grotte

de l'Agonie, a été trahi par Judas, a été couvert de crachats et d'outrages, a été souffleté, renié, condamné à mort ! Cette Hostie, c'est mon Sauveur flagellé, couronné d'épines, portant sa Croix, avec tous mes péchés, avec tous les péchés du monde ; c'est Jésus crucifié, suspendu à la croix sanglante, expirant, mort ! Je suis là, devant son autel, comme saint Jean, comme Madeleine étaient devant l'autel ensanglanté de la Croix. Je ne le vois pas des yeux du corps ; mais l'infailible foi me le découvre ; je sais qu'il est là, que c'est lui, lui-même ; je sais qu'il me regarde, qu'il m'aime et qu'il me bénit ! »

Et ainsi de suite, de tous les mystères de la divine Victime : de sa résurrection et de son ascension, de ses triomphes et de sa gloire céleste. A l'autel, entre les mains consacrées de ses Prêtres, il se représente à nous avec tout ce qu'il est, avec tout ce qu'il a, surtout avec son doux amour, avec son sacré Cœur entr'ouvert, qu'il nous montre en nous disant : *« Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui ployez sous le fardeau, et je vous relèverai. »*

Aux jours de l'Incarnation et de la Rédemption, le Fils de Dieu, par son sacrifice sanglant, a fait descendre, en sa personne, le ciel sur la terre, pour nous apporter la vie et le bonheur du ciel : chaque jour, à la Messe, dans l'Eucharistie et par son sacrifice non sanglant, Jésus

renouvelle ou plutôt perpétue cet ineffable bienfait, dont les Anges eux-mêmes ne peuvent concevoir l'étendue.

Il est donc vrai de dire que le sacrifice de la Messe, en nous donnant Jésus, nous rend présents tous les mystères de sa vie, de sa Passion et de sa mort. En adorant JÉSUS-CHRIST sur l'autel, et surtout en le recevant dans la communion, nous prenons notre part de la grâce qui découle de chacun de ses mystères ; comme les petits oiseaux prennent leur part des eaux rafraichissantes, toutes les fois qu'ils s'en approchent, qu'ils s'y baignent et qu'ils y plongent leur petit bec.

VII

Comment la Messe est le centre de tout le culte de DIEU.

La Messe est le centre de tout le culte de DIEU, parce qu'elle est le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, parce qu'elle donne véritablement et réellement JÉSUS-CHRIST à la terre, et parce que JÉSUS-CHRIST est lui-même le Chef et le centre de la vraie religion.

Le bon DIEU a créé le ciel et la terre en vue de son Fils unique JÉSUS-CHRIST, qui, au milieu des temps, devait s'incarner, c'est-à-dire se faire homme, en unissant une âme et un corps à sa personne divine, éternelle, toute-

puissante. La religion, la seule vraie religion, est le culte d'adoration et de prière que JÉSUS, l'Homme-DIEU, rend à la majesté divine, d'abord en son propre nom, puis, au nom de toutes les créatures. Parmi les créatures, il en est qui croient en JÉSUS-CHRIST, qui espèrent en lui, qui l'aiment, qui le servent, qui s'unissent à lui : ce sont elles qui possèdent et qui pratiquent la vraie religion, ce sont elles qui rendent à DIEU, avec JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST, le culte pur et saint que DIEU attend de ses créatures. Les autres sont en dehors de la vraie religion, et par conséquent en dehors du véritable culte divin.

L'Église est chargée par JÉSUS-CHRIST de prêcher à tous les hommes la vraie religion, de la leur faire pratiquer et de leur faire rendre au bon DIEU le culte véritable; or, c'est principalement à la Messe et par la Messe que l'Église rend à DIEU ce culte parfait, nous unissant tous à JÉSUS-CHRIST pour adorer et prier DIEU, pour lui rendre grâce de ses bienfaits et pour implorer ses miséricordes.

La sainte Messe résume toutes les adorations et tous les hommages religieux que JÉSUS, Homme-DIEU, a rendus à DIEU son Père durant sa vie mortelle, et qu'il lui rend éternellement dans les cieux. A cette religion de JÉSUS, à ce sacrifice vraiment divin, à ce culte parfait, s'unissent : dans le ciel, la très-sainte

Vierge, tous les Séraphins, tous les Chérubins, tous les Archanges, tous les Anges, tous les Saints; dans le Purgatoire, les âmes saintes qui espèrent, qui aiment et qui expient; sur la terre, tous les vrais enfants de Dieu et de l'Église, tous les chrétiens véritables, tous ceux qui n'oublient pas qu'ils sont créés pour connaître, servir et aimer le bon Dieu, et par ce moyen arriver à la vie éternelle.

JÉSUS-CHRIST, le Roi du ciel, la Victime du Calvaire, l'Hostie de l'autel, est la source de toute la religion des Anges et des hommes; il est à la religion et au culte divin ce que le soleil est au rayonnement de la lumière, ce qu'est, dans notre corps, le cœur qui répand le sang et la vie dans tous les membres.

Donc, la Messe est très-véritablement le centre de tout le culte divin et de la seule vraie religion.

VII.

Qui a institué la Messe.

Il est presque inutile de le dire : c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même. Seul, en effet, il pouvait instituer, dans son Église, un sacrifice, qui sous la forme du pain et du vin, contiendrait réellement son Corps et son Sang, et rendrait présents à tout jamais sur la terre sa personne adorable et le sacrifice sanglant qu'il

consomma, pour l'amour de nous, sur la Croix.

C'est au Cénacle, le Jeudi-Saint, immédiatement avant sa Passion, que le divin Rédempteur institua solennellement le sacrifice et le sacrement de l'Eucharistie. Chacun sait comment il prit du pain sans levain (comme nous faisons encore à l'autel), le bénit et le consacra en son propre Corps, par ces paroles divines : « *Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon Corps.* » Puis, lorsque les Apôtres eurent tous communie sous l'espèce du pain, le Seigneur prit un calice, c'est-à-dire une coupe, la remplit de vin, la bénit et la consacra en son vrai Sang, en disant : « *Prenez et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon Sang, du Sang de la nouvelle et éternelle alliance.* » Et après que les Apôtres eurent communie sous l'espèce du vin, Jésus leur donna le pouvoir et le commandement de faire eux-mêmes ce qu'il venait de faire devant eux, à savoir de consacrer le pain et le vin en son Corps et en son Sang adorables, et de célébrer ainsi, en son nom sur la terre, lorsqu'il serait retourné au ciel, le très-saint mystère de l'Eucharistie. « *Et vous, leur dit-il, toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi ;* » vous les ferez en souvenir de tous mes mystères que je résume, que je rassemble pour ainsi dire dans ce mystère des mystères. Vous les ferez

en mémoire de mon amour pour vous ; et c'est par là surtout que vous raviverez incessamment en vos cœurs et dans les cœurs de tous vos frères l'amour que vous me devez, à moi, votre Ami céleste, votre Frère divin, votre DIEU-Sauveur, votre Victime et votre Salut.

JÉSUS-CHRIST est ainsi le premier qui ait offert le saint sacrifice de la Messe, le sacrifice du salut, sous sa forme non sanglante et permanente, au moment même où il s'apprêtait à offrir ce même sacrifice sous sa forme sanglante et transitoire.

IX

Comme quoi il n'est pas facile de prouver que ce sont les Curés qui ont inventé la Messe.

Un bon curé, que je connais et qui est aussi intelligent et instruit que zélé dans l'exercice de son saint ministère, avait, depuis quelques mois, à lutter d'une manière fort pénible contre les prédications d'un pasteur protestant, plus ou moins évangélique, qui était venu s'établir dans sa paroisse. Cet homme distribuait à pleines mains l'argent des Sociétés bibliques et attirait ainsi, autour de sa chaire, un certain nombre d'âmes pures. Le maire et l'adjoint, l'un aubergiste, l'autre épicier, tous deux lecteurs assidus du *Siècle* et par conséquent éclairés, trouvaient les raisonnements

du ministre « écrasants de vérité » et faisaient partout son éloge.

Malheureusement pour lui, le nouvel apôtre, sortant un jour des généralités, s'avisa de dire que la Messe n'était « qu'une invention des curés, » et que, le dimanche suivant, il traiterait à fond la question, prouverait la chose aussi claire que deux et deux font quatre, et dirait le nom de l'inventeur de la Messe.

Cette grande nouvelle courut toute la paroisse, et le soir même le curé en était instruit. L'occasion était trop belle ; il ne voulut point la laisser échapper, et aussitôt il écrivit au ministre protestant pour lui demander une conférence publique, au jour et à l'heure qui lui conviendraient, devant douze témoins, choisis parmi les notables de l'endroit ; il le défiait de tenir sa promesse et de citer le nom de *l'inventeur* de la Messe, ajoutant que si la chose était bien et dûment prouvée, il s'engageait sur l'honneur à lui payer, séance tenante, cent francs en belles et bonnes espèces. — Il fit remettre le défi en main propre, en présence de deux témoins ; et il eut soin de faire immédiatement circuler dans tout le pays une copie de la pièce.

Tout le bourg était en émoi. On pariait pour ou contre. L'aubergiste et l'épicier ne manifestaient aucun doute sur l'issue de l'affaire : évidemment, le curé serait battu.

Dès le lendemain, ils allèrent tous deux trouver le ministre, pour savoir son jour et son heure. Ils furent assez étonnés de voir que cette conférence le vexait. Il chercha vainement à l'éluder; force lui fut de prendre jour. On se réunit chez le maire, un certain jeudi, à deux heures. Le curé arriva des premiers, avec ses six témoins, et il déposa sur la table vingt belles pièces de cinq francs, que le pasteur aperçut tout d'abord en entrant. Il était, lui aussi, suivi de ses six témoins, en tête desquels le maire et l'adjoint. Le ministre était pâle.

Quand tout le monde fut en place, le curé prit la parole : « Monsieur, dit-il au ministre, dimanche dernier avez-vous dit, oui ou non, que la Messe était une invention des Prêtres? — Oui, Monsieur; et je le répète. — Avez-vous promis que vous nommeriez l'inventeur de la Messe et que vous prouveriez la chose si clairement que personne n'aurait rien à répondre? — Oui, Monsieur, répliqua l'autre, d'un ton un peu moins ferme. — Eh bien, moi, Monsieur, reprit le curé, fort de la vérité que je possède et que je sais, je vous ai défié et je vous défie encore devant tous ces messieurs de prouver ce que vous avez osé avancer, de prouver ce qui n'est pas. » Et, montrant du doigt la pile d'écus : « Ces cent francs, ajouta-t-il, sont à vous, si vous réussissez à nous convaincre. Parlez, nous vous écoutons. »

Au milieu d'un silence profond, le ministre prit la parole. Il commença par s'élever froidement d'abord, puis impétueusement contre les superstitions cléricales, contre l'intolérance de l'Église catholique. Le curé le laissa pendant quelque temps décharger son cœur évangélique; néanmoins, comme il n'y avait pas de raison pour que cela finit. « Monsieur, lui dit-il doucement en l'interrompant, là n'est pas la question; j'en appelle à ces messieurs. La question est de savoir qui a inventé la Messe, et en quel siècle, dans quel pays vivait l'inventeur. — Je vais y arriver, répliqua vivement le ministre un peu interloqué. » Et il se mit à parler avec véhémence contre la présence réelle, contre la prière pour les morts, contre le culte de la Sainte-Vierge, contre.... « Mais Monsieur, dit de nouveau le curé, ce n'est pas de cela qu'il est question ici. Vous devez nous dire qui a inventé la Messe; et après nous l'avoir dit, vous devez nous le prouver clair comme le jour. Voilà trois quarts d'heure que nous vous écoutons, et vous n'avez pas seulement abordé la question. Ces Messieurs ne sont-ils pas de mon avis? » ajouta-t-il en se tournant vers les douze témoins. Bon gré mal gré, tous furent obligés d'en convenir.

Le brave pasteur était visiblement vexé. Il se fâcha. Il voulut ouvrir de gros livres, qu'il avait apportés : « Pardon, Monsieur, lui dit tran-

quillement le curé ; est-ce le nom de l'inventeur de la Messe que vous allez chercher là-dedans ? Si ce n'est point cela, ce n'est pas la peine d'ouvrir vos livres. Nous voulons du positif. Dites-nous quel est le Pape, ou l'Évêque, ou le curé qui a inventé la Messe ; où et quand ? Si vous ne le dites pas, je déclare ouvertement ici et, dimanche prochain, je le déclarerai publiquement du haut de la chaire, que vous n'êtes qu'un imposteur, que votre enseignement n'est que tromperie et mensonge, et qu'un honnête homme ne peut être des vôtres. »

Le maire lui-même, puis l'adjoint, puis les autres se mirent de la partie ; ils dirent au ministre, l'un, qu'il fallait tenir sa parole ; l'autre, qu'évidemment il n'avait encore rien prouvé, et que l'observation de M. le Curé était juste ; un troisième lui demanda si par hasard il ne se serait pas moqué d'eux. « Le nom de l'inventeur ! le nom de l'inventeur ! » lui criait-on des deux côtés.

La position devenait impossible. L'infortuné prédicant se leva, prétendit qu'on l'insultait ; que dans de telles conditions il ne pouvait continuer la conférence. Il dit que les Prêtres étaient des hypocrites, qu'ils ne croyaient pas un mot de ce qu'ils enseignent ; et, ramassant ses bouquins, il prit le chemin de la porte. Il fut accompagné des huées de tout l'auditoire, y compris l'aubergiste et l'épicier ; et le bon

curé, remettant ses cent francs dans sa poche, profita de la circonstance pour faire voir à tous le danger qu'il y avait d'accorder sa confiance au premier-venu, surtout en matière de religion.

En un clin d'œil, l'issue de la conférence fut connue dans toute la paroisse; et le soir, quelques farceurs allèrent donner un petit charivari sous les fenêtres du savant ministre.

Ce ne fut pas tout. Au milieu de la nuit, on vint prévenir M. le curé que le brave ministre était en train de faire ses paquets, et qu'une partie de ses meubles étaient déjà chargés. Un mauvais plaisant ne voulut point que ce digne homme s'en allât ainsi sans tambour ni trompette : il grimpa dans le clocher et se mit à sonner le tocsin de toutes ses forces. Bientôt tout le monde fut sur pied, le curé comme les autres. On s'informa, on vit la voiture de déménagement. Qui fut attrapé? le ministre, qui décampait avec sa femme et son saint évangile, et avec sa pacotille de bibles et d'enfants. Pour éclairer le déménagement, on alluma des torches et on l'accompagna assez loin en criant, en riant et en chantant. — Lui seul ne riait pas. — Ce qui prouve clairement qu'il n'est pas facile de prouver que la Messe est d'invention humaine.

Que les Prêtres seuls ont le pouvoir de dire la Messe.

Les Prêtres seuls ont le pouvoir de dire la Messe, comme les magistrats seuls ont le pouvoir de rendre la justice.

Le pouvoir de juger vient aux magistrats, non de leur talent ou de leur science, ou même de leur vertu, mais uniquement de leur nomination de juge par l'autorité souveraine. De même, le pouvoir de dire la Messe vient aux Prêtres, ainsi que leur sacerdoce, par quelque chose de bien plus solennel encore qu'une simple nomination, par l'*ordination*, c'est-à-dire par la consécration sacerdotale que leur donne l'Église par les mains de l'Évêque. Cette ordination ou consécration est un acrement institué par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et conféré par lui-même à ses douze Apôtres, dans le Cénacle, après l'institution de l'Eucharistie.

JÉSUS-CHRIST est le Prêtre éternel; et c'est comme Prêtre qu'il a voulu célébrer le premier le Saint-Sacrifice au Cénacle; il était là tout-à la fois et le Prêtre et la Victime du sacrifice. Il communiqua ensuite son sacerdoce et, par conséquent, le pouvoir de consacrer l'Eucharistie, d'offrir le Saint-Sacrifice, à saint Pierre et aux autres Apôtres, qui furent ainsi les pre-

niers Prêtres de l'Église catholique. Jésus les fit de plus Évêques, et leur donna le pouvoir de consacrer à leur tour ou, comme on dit, d'ordonner des Prêtres. Il leur donna même une puissance plus grande encore en les faisant Apôtres, et en leur donnant comme tels le pouvoir de constituer partout où ils le voulaient des Évêques et des Églises.

Depuis ce temps jusqu'à nos jours, les Évêques catholiques ordonnent chaque année un certain nombre de Prêtres pour le service de l'Église et pour la sanctification du peuple chrétien ; et ils leur confèrent par le sacrement de l'Ordre, et non autrement, le pouvoir divin de célébrer la Messe.

Ce pouvoir est tout à fait indépendant des qualités et des vertus de ceux qui le reçoivent. Le plus grand savant, le plus grand Saint du monde, s'il n'a pas reçu le sacrement de l'Ordre, ne peut pas plus dire la Messe qu'il ne peut valablement rendre la justice. Et, au contraire, du moment qu'un homme est ordonné Prêtre, il a le pouvoir de consacrer à l'autel le Corps et le Sang du Sauveur, alors même qu'il n'aurait que peu de savoir, d'esprit, ou même de vertus. A la Messe, l'homme disparaît devant le Prêtre.

Les pauvres pasteurs protestants s'imaginent qu'ils sont, comme nos Prêtres, les ministres de JÉSUS-CHRIST ; il y en a qui le croient tout de bon. J'en ai connu un, qui était, à ce

sujet, dans la meilleure foi du monde. Il était venu me trouver pour causer religion avec moi ; car, disait-il, « je voudrais avant de mourir éprouver une dernière fois la solidité de mes convictions religieuses. Depuis vingt ans que je suis ministre du saint évangile... — Ministre du saint évangile ? lui demandai-je, est-ce que vous le croyez tout de bon ? — Mais certainement ! fit-il, un peu surpris. — Et qui vous a fait ministre du saint évangile ? — Eh ! mais, c'est l'imposition des mains. — Des mains de qui ? — Des mains des anciens. — Quels anciens ? — Les anciens de notre consistoire. — Et qui a donné aux anciens de votre consistoire le pouvoir d'imposer les mains à un homme et d'en faire un ministre de Jésus-CHRIST ? — Ce sont leurs anciens à eux, qui leur ont imposé les mains et les ont faits ministres. — Et à ces anciens de vos anciens, qui leur a donné le pouvoir, le pouvoir divin qu'il faut pour cela ? — Cela remonte de consistoire en consistoire, de ministres en ministres. — Soit. Mais jusqu'où ? — Eh ! jusqu'à Luther. — Mais Luther, avait-il ce pouvoir ? Qui le lui avait donné ? — Il était Prêtre, me dit naïvement ce pauvre homme. — Prêtre catholique, oui ; ministre de l'Église catholique, oui. Mais, à supposer qu'il ait pu vous transmettre ses pouvoirs, vous êtes donc ministre de l'Église catholique ? Vous êtes cela, ou vous n'êtes rien.

« Cher Monsieur, Luther n'a pu vous donner ni ses pouvoirs ni son caractère sacerdotal, ni la mission divine qu'il avait reçue de l'Église. Les Prêtres n'ont pas le pouvoir d'imposer les mains et de faire des Prêtres; ce sont les Évêques, et les Évêques seuls, qui ont reçu de notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en la personne des Apôtres, cette puissance et cette fécondité divines. En dehors du sacrement de l'Ordre, que donnent les Évêques et que vous n'avez pas reçu, n'est-il pas vrai? il n'y a pas de Prêtres, il n'y a pas de ministres de JÉSUS-CHRIST, il n'y a pas de ministres du saint évangile, de pasteurs des âmes. Vos anciens n'ont pu vous donner ce qu'ils n'avaient pas; et quand tous les ministres du monde, Luther et Calvin en tête, vous imposeraient les mains et même les pieds, pendant vingt-quatre heures de suite, sans boire ni manger, vous ne seriez pas plus avancé après qu'avant. Si mon portier vous imposait les mains, cela ferait-il de vous un ministre de Dieu? Toutes les mains de tous vos anciens n'ont pas plus de puissance pour cela que les mains du premier-venu. Mon cher Monsieur, ajoutai-je en lui tendant la main, savez-vous ce que vous êtes? Un brave homme, et rien de plus. »

Il l'était, en effet. J'eus avec lui plusieurs causeries fort cordiales; je le mis en rapport avec quelques catholiques éminents par leur

savoir et leur piété ; et le résultat de tout cela fut la désillusion complète du bonhomme, sa résolution arrêtée de rentrer au plus tôt dans le sein de l'Église et d'y amener avec lui ses deux enfants. Il eut à subir toutes sortes d'ennuis et de persécutions dans les Cévennes, où il retourna, de la part de huit ministres, ses beaux-frères, cousins et voisins ; sa femme faillit lui arracher les yeux ; on parvint à lui soustraire ses deux jeunes fils ; et le pauvre persécuté ne put réaliser sa conversion que sur son lit de mort, en 1859.

Je le répète, seul le Prêtre légitimement ordonné par l'Évêque, est ministre de JÉSUS-CHRIST, et en cette qualité, a le pouvoir de célébrer le saint sacrifice de la Messe.

Les mauvais Prêtres, les Prêtres excommuniés ou interdits par leurs Évêques, conservent le *pouvoir* de dire la Messe et de consacrer : mais ils n'en ont plus le *droit*. S'ils osaient dire la Messe, ils consacreraient réellement l'Eucharistie, mais ils commettraient un péché mortel et un horrible sacrilège.

XI

Des formes diverses que revêt la célébration du saint sacrifice de la Messe.

L'Église n'a qu'un sacrifice, comme elle n'a qu'une foi, qu'une religion, qu'un Dieu. Mais ce sacrifice unique se célèbre sous diverses

formes, afin de rendre plus sensible à tous le but spécial pour lequel il est offert.

Cette diversité de formes n'altère pas l'unité du sacrifice ; pas plus que le changement de costume n'enlève à un roi l'unité de sa personne. Qu'un roi revête l'uniforme militaire pour commander son armée, qu'il prenne la couronne, le sceptre et le manteau royal pour présider une grande assemblée publique, qu'il soit habillé comme tout le monde dans l'intérieur de son palais, au fond c'est toujours le même homme : c'est le roi. Ainsi de la Messe : qu'elle soit dite à voix basse, ou qu'elle soit chantée ; qu'elle soit solennelle, ou qu'elle ne le soit pas ; que le Prêtre y revête un ornement blanc ou rouge, ou violet, ou noir ; c'est toujours la Messe, le même et unique sacrifice de JÉSUS-CHRIST.

Il y a d'abord la Messe basse et la Grand'Messe. La Messe basse est celle où le Prêtre ne fait que lire et réciter les prières ; la Grand'Messe est celle où une partie des prières est chantée avec plus ou moins de solennité, soit par le Prêtre seul, soit par les chantres et par le peuple. Ordinairement, aux Grand'Messes, le Prêtre est assisté d'un Diacre et d'un Sous-Diacre, qui chantent, l'un l'*Évangile*, l'autre l'*Épître* ; à la Messe basse au contraire, le Prêtre est seul à l'autel, et la Messe n'est servie que par un fidèle, clerc ou laïque, homme ou enfant.

La Messe, soit basse, soit chantée, se célèbre avec des ornements de couleur blanche à toutes les fêtes de Notre-Seigneur, sauf celle de la Passion; aux fêtes du Saint-Sacrement; à toutes les fêtes de la Sainte-Vierge, sans exception; à la Toussaint, et à toutes les fêtes des Saints et des Saintes qui ne sont point martyrs: enfin, pendant tout le Temps pascal, à moins qu'il ne survienne une fête de martyr. On se sert d'ornements rouges aux Messes de la Pentecôte et du Saint-Esprit, et aux fêtes des martyrs; d'ornements violets, pendant tout l'Avent, depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'à la fin du Carême, et tous les jours de jeûne, à moins que l'on ne célèbre une fête, en blanc ou en rouge. On se sert d'ornements verts tous les dimanches et tous les jours où il n'y a point de fête spéciale, depuis l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, et depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent. Enfin, le Prêtre se revêt d'ornements noirs le Vendredi-Saint et à toutes les Messes de mort et d'enterrement.

Le blanc est la couleur de la joie, de l'innocence, du triomphe et de la gloire; c'est donc la couleur de l'Enfant-Jésus, de la résurrection et du ciel; c'est la couleur du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge et des Saints. Le rouge est la couleur du feu et du sang, de la ferveur de l'amour et de l'ardeur du martyre. Le violet est la couleur de la pénitence; le vert, celle de

l'espérance; le noir, celle de la mort et du tombeau.

Par cette diversité, l'Église aide le peuple fidèle à entrer plus facilement dans l'esprit des mystères ou des fêtes en l'honneur desquels se célèbre la sainte Messe.

XII

Ce qu'un ministre protestant est capable de tirer de là

Un des plus illustres, glorieusement nommé Napoléon Rousselle, avait observé avec son coup d'œil d'aigle ces différentes formes sous lesquelles se présente la célébration de la Messe catholique. Il n'avait pas hésité un instant; il avait vu, il avait proclamé que chez nous la Messe se dit tantôt en blanc, tantôt en rouge, tantôt en noir. Il n'y avait pas à le nier; il l'avait vu, vu de ses yeux, de ses yeux de ministre; et il avait vu bien d'autres choses.

De tout ce qu'il avait vu, ce Napoléon concluait : donc la Messe catholique n'est pas du tout la même chose que ce que JÉSUS-CHRIST avait fait au Cénacle. Voyez plutôt! disait-il gravement :

« Au Cénacle, JÉSUS-CHRIST fait la Cène, et il a avec lui douze Apôtres; à la Messe, le Prêtre catholique est tout seul avec un servant (je n'invente pas : ce ne sont peut-être pas les paroles textuelles, car je n'ai point le livre du

ministre sous la main; mais je garantis l'exactitude rigoureuse du sens): Au Cénacle, le Christ fait la Cène avec ses habits ordinaires; à la Messe, le Prêtre est revêtu d'ornements extraordinaires. Au Cénacle, le Christ se sert de la langue vulgaire; à la Messe, le Prêtre parle une langue inconnue (du savant pasteur). Au Cénacle, le Christ fait une seule Cène; les Prêtres catholiques ont une quantité de Messes: la Messe blanche, la Messe rouge, la Messe noire, la Messe basse, la Messe chantée. Au Cénacle, le Christ avait de longs cheveux de nazaréen flottant sur ses épaules; les Prêtres catholiques ont les cheveux courts, et même une partie de la tête rasée en rond. Et nous pourrions, ajoutait Napoléon avec un sérieux renversant, nous pourrions pousser bien plus loin ce parallèle décisif. »

Qu'en dites-vous, lecteur? Est-il possible, je vous le demande, de pousser jusqu'à cette extrémité l'ineptie du raisonnement? Et peut-on prendre, pour des différences réelles, des circonstances accidentelles aussi insignifiantes, aussi en dehors de la question? A ce compte-là, pour être orthodoxe, il faudrait ne parler que la langue syro-chaldaïque que parlait Notre-Seigneur, avoir les cheveux de même coupe et de même couleur que lui, être de même taille, être habillé comme on l'était de son temps à Jérusalem, ne dire la Messe qu'au

Cénacle, sur le mont Sion, et avoir toujours là sous la main, les douze Apôtres, y compris Judas.

Et voilà jusqu'où peut aller l'ignorance, l'aberration des ennemis de la foi. De choses toutes simples, ils se font des monstres ; ils ne comprennent rien aux institutions de l'Église, et, sans sourciller, ils attaquent nos saints mystères avec des arguments impossibles. Quelle différence, grand DIEU ! entre la sagesse si raisonnée, si profonde et si douce de l'Église, et les stupidités de ceux qui blasphèment sa doctrine !

XIII

Combien saintes et vénérables sont les cérémonies de la Messe ¹.

Plus une chose, plus une personne est grande, et plus il est naturel de l'entourer de respects et d'honneurs. Quand un Souverain honore de sa visite une ville ou un château, on met tout en œuvre pour lui faire une réception digne de lui ; il n'y a rien de trop beau ; on n'épargne rien. Faut-il s'étonner que les saints Apôtres et les premiers Souverains-

¹ Les lecteurs qui désireraient des explications plus étendues et plus détaillées sur les cérémonies de la Messe les trouveraient dans un opuscule que j'ai composé tout exprès, sous ce titre : *les Saints Mystères*. Les explications que je propose ici sont l'abrégé de ce travail.

Pontifes, en réglant le culte divin, aient entouré de cérémonies très-augustes cette divine visite que le Roi du ciel daigne faire chaque jour à la terre, au moyen de la consécration eucharistique?

Les cérémonies qui précèdent la consécration, sont comme la préparation du Prêtre et du fidèle à l'arrivée du grand Roi Jésus. Quand apparaît ce Roi céleste, tout le monde se prosterne et adore en silence. Les autres cérémonies, celles qui suivent la consécration et terminent la Messe, préparent le Prêtre et les chrétiens à recevoir, par la communion, l'admirable Visiteur et à le remercier de son miséricordieux amour.

Il est très-important de comprendre, du moins en gros, le sens des cérémonies de la Messe; autrement, on s'expose à assister aux Offices divins comme une bête curieuse, et, si l'on vient à en parler, on dit des énormités, qui sont, au fond, de vrais blasphèmes. — Au début de l'expédition de Crimée, l'aumônier du vaisseau-amiral se présenta un samedi soir dans la cabine de l'amiral pour prendre ses ordres au sujet de la Messe militaire du lendemain. L'amiral était entouré de tout son état-major, et fumait, en compagnie d'un haut personnage, plus célèbre par le cynisme de son impiété que par ses exploits militaires. L'aumônier était un brave homme, tout rond et

tout franc. « Amiral, dit-il, je ne sais si nous pourrons avoir demain la Messe à bord : tout est encombré. » L'amiral, hésitait, quand le haut personnage prit brusquement la parole. « Moi, je ne comprends pas la Messe, dit-il avec un insolent dédain. Le prêche protestant, à la bonne heure ! Mais votre messe n'est qu'un tas de simagrées : on n'y comprend rien. Le prêtre va à droite, à gauche, gesticule : cela n'a pas le sens commun ! »

Un moment de silence accueillit cette impertinente algarade. L'aumônier, sans se laisser intimider, regarda son interlocuteur, dans le blanc des yeux, et lui dit tranquillement : « Monseigneur, quand on est aussi haut placé que vous, ce n'est pas pour dire des sottises. » Et, après avoir salué l'amiral, il alla tout préparer. Il paraît que tous les officiers riaient sous cape ; et ce n'était pas de l'aumônier.

Il est donc très-utile de comprendre ce que signifient les cérémonies de la Messe.

Le Concile de Trente nous déclare que, parmi les choses saintes, rien n'est vénérable, rien n'est sacré comme « ces bénédictions pleines de mystères, que les Apôtres eux-mêmes ont instituées et léguées à l'Église. » Ces cérémonies, ces bénédictions qui enveloppent, pour ainsi dire, le mystère de l'Eucharistie, comme la nuée du Thabor enveloppait Jésus transfiguré, ne sont pas seulement vénérables par leur ori-

gine, elles le sont encore par les saintes choses qu'elles signifient.

Les cérémonies de la Messe ont pour objet de rappeler et de résumer, autour de la personne même de Jésus eucharistique, tout l'ensemble du magnifique et universel mystère de ce divin Sauveur. Aussi les Prêtres et tous ceux qui les assistent à l'autel doivent-ils les respecter infiniment et les observer religieusement. Il faut les observer à la lettre avec beaucoup de foi, de religion et d'amour, et faire tout ce qui est prescrit par l'Église, comme cela est prescrit, parce que cela est prescrit, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter.

XIV

Ce que signifie l'autel où se célèbre la Messe.

L'autel représente Notre-Seigneur, Roi de gloire, et centre immuable de la religion des Anges et des hommes.

L'autel doit être de pierre. S'il était de bois ou de bronze, ou même d'argent ou d'or, il faudrait au moins que l'endroit où s'offre le sacrifice fût de pierre : cette pierre se nomme *pierre d'autel*. L'autel (ou la pierre d'autel, c'est la même chose) est consacré par l'Évêque, qui le marque de cinq croix, en l'honneur des cinq plaies que JÉSUS-CHRIST con-

serve éternellement dans son corps glorifié ; cette consécration se fait avec le saint-chrême, qui est la plus sacrée des huiles saintes. Après les onctions, l'Évêque brûle un grain d'encens très-pur dans chacune des croix qui sont creusées dans la pierre.

Ainsi consacré, l'autel signifie Notre-Seigneur, en dehors duquel le Père céleste n'a pour agréable aucun hommage religieux, aucune adoration, aucun sacrifice. JÉSUS-CHRIST est, comme nous l'avons dit, le centre et le fondement vivant de la seule vraie religion, laquelle a commencé avec les Anges et avec Adam, dès l'origine du monde, et ne finira pas même avec le monde, puisqu'elle durera dans le ciel pendant toute l'éternité.

Jésus est la pierre vivante, la pierre divinement consacrée, la pierre angulaire qui porte tout l'édifice de la religion des Anges et des hommes ; et c'est pour cela qu'il est absolument défendu de célébrer la Messe en dehors d'une pierre d'autel consacrée.

Afin de mieux représenter encore le sens caché et mystique de l'autel, l'Église veut, du moins pour l'autel principal de nos églises, qu'il soit élevé de trois marches au-dessus du pavé du sanctuaire. Ces trois degrés d'élévation symbolisent JÉSUS-CHRIST glorifié, élevé au-dessus du « troisième ciel, *tertium cælum*, » comme dit saint Paul. JÉSUS-CHRIST, élevé

au-dessus de tous les Saints et de tous les Anges, est le sommet vivant des cieux, la source de toute la béatitude céleste.

Du haut du ciel, il est aussi pour nous la source de la grâce ; et c'est pour cela que, dans le cours de la Messe, le Prêtre, à plusieurs reprises, baise l'autel, indiquant par là qu'il puise en JÉSUS-CHRIST la grâce et la bénédiction dont il a besoin et qu'il répand sur l'assistance, au nom du divin Sauveur.

L'autel signifie donc JÉSUS-CHRIST, fondement divin de la religion et du sacrifice. Chacun peut conclure de là quelle est la sainteté de nos autels, et pourquoi il est défendu, non-seulement de les faire servir à aucun usage profane, mais même d'y rien poser d'étranger au culte divin. — Le saint abbé Olier, l'un des hommes qui ont entouré de plus de respects le Saint-Sacrifice et le Saint-Sacrement, était à cet égard d'une sévérité extraordinaire : un jeune clerc du Séminaire de Saint-Sulpice, dont M. Olier était le Supérieur, avait été choisi par lui pour lui servir la Messe, à cause de sa très-grande piété. Un jour, le pieux jeune homme posa par mégarde sa petite calotte sur le coin de l'autel. M. Olier l'en reprit sévèrement, comme d'un manque de respect, et il lui retira pendant huit jours l'honneur de servir la Messe.

On ne saurait être assez délicat en ce qui concerne les témoignages de la foi et de l'ado-

ration à l'égard du Saint-Sacrement et de tout ce qui a rapport au Saint-Sacrement. Rien n'est petit en pareille matière.

Les bedeaux, les sacristains et les enfants de chœur doivent faire tout spécialement attention à ce que nous venons de dire. Bien souvent leur sans-gêne, autour des autels, va jusqu'à l'inconvenance. ils posent sur l'autel des plumeaux, des serviettes, etc.; j'en ai vu un qui, pour arranger un chandelier, avait sauté d'un bond sur l'autel, et s'y était mis tout debout, en présence de tous les fidèles.

XV

Ce que figurent les nappes et ornements d'autel.

Il est défendu de dire la Messe quand il n'y a pas trois nappes blanches de fil ou de lin, sur l'autel; ces nappes, qui doivent toujours être maintenues dans un état de propreté parfaite, couvrent entièrement, d'abord le dessus de l'autel, puis le côté droit et le côté gauche. La nappe de dessus doit pendre des deux côtés jusqu'en bas. Le devant de l'autel doit être également couvert par une tenture ou draperie de même couleur que les ornements dont le Prêtre se servira pour célébrer la Messe: si la Messe se dit en blanc, la tenture doit être blanche; si la Messe se dit en rouge, ou en noir, etc., la tenture doit être rouge, noire, etc. Ces trois

nappes et ces tentures rappellent à la piété des fidèles un très-beau mystère : à savoir, l'union des Anges et des Saints avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans la gloire du Paradis.

Les trois nappes de lin blanc qui couvrent l'autel, signifient les trois ordres ou hiérarchies célestes des saints Anges qui adorent, bénissent et glorifient incessamment JÉSUS-CHRIST, leur Seigneur et leur Dieu, leur Roi, leur Maître et leur Créateur. Et de même que les trois nappes couvrent trois fois le dessus de l'autel ; de même, dans la gloire du ciel, les trois grandes hiérarchies angéliques forment neuf chœurs, qui tous rendent à JÉSUS-CHRIST tous les devoirs d'une parfaite religion.

Les tentures qui couvrent le devant de l'autel, représentent, non plus les Anges, mais les Saints et en particulier le Saint ou la Sainte, en mémoire de qui la Messe va être célébrée.

Dans la gloire de son beau Paradis, Notre-Seigneur est au milieu de ses Anges et de ses Saints, comme le soleil au milieu de ses rayons resplendissants. Ainsi Jésus brille et resplendit dans ses Séraphins, ses Chérubins, ses Trônes, ses Dominations, ses Vertus, ses Puissances, ses Principautés, ses Archanges et ses Anges qui tous sont ses ministres et ses serviteurs ; il brille et resplendit dans tous ses Saints, dans ses Patriarches, dans ses Prophètes, dans ses Apôtres, dans ses Martyrs, dans

ses Confesseurs, dans ses Vierges, en un mot dans tous ses élus. Tous ils sont inséparables de lui, et il est inséparable d'eux : les louer et les honorer, c'est louer, c'est honorer JÉSUS-CHRIST ; et le sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de prière et d'expiation qui va être offert par le Prêtre sur la terre, sera accompagné dans le ciel des adorations et des prières de tous les Bienheureux.

C'est pour exprimer ces grandes choses que l'Église ordonne les nappes et les tentures que nous venons de dire.

XVI .

Des cierges, et de leur belle signification.

Les cierges allumés sur l'autel pendant la Messe, à droite et à gauche du Crucifix, expriment encore les saints Anges et l'union intime de l'Église du ciel avec l'Église de la terre dans la célébration du Saint-Sacrifice.

La lumière est une créature mystérieuse et merveilleuse, destinée à représenter dans l'ordre matériel et terrestre ce qu'est JÉSUS-CHRIST dans l'ordre spirituel et céleste. Notre-Seigneur est en effet « *la Lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde,* » comme dit l'Évangile de saint Jean ; il est la « *Lumière du monde.* » Les Anges et aussi les Saints sont, comme nous le disions tout à l'heure les

rayons vivants de cette vivante lumière : ils « *sont lumière dans le Seigneur ;* » ils sont des lumières, allumées à la divine, à l'éternelle Lumière : toute leur sainteté, en effet, toute leur gloire ne leur vient-elle pas du Fils de DIEU ? Aussi les Anges sont-ils souvent appelés par les saints Docteurs « des lumières célestes, des étoiles, des astres vivants, » etc.

Pour cette raison, l'Église a ordonné, dès l'origine, que l'on ne célébrât jamais le saint sacrifice de la Messe sans lumières ; et depuis les premiers siècles, il a été ordonné que ces lumières fussent des cierges de *cire*. La cire est, en effet, une très-pure substance, recueillie par les abeilles dans le calice des fleurs les plus embaumées ; la pureté de cette belle substance produit une flamme très-lumineuse et très-tranquille, une pure lumière qui s'élève droit vers le ciel et semble vouloir s'y élancer.

Brillant ainsi sur la pointe des cierges, à droite et à gauche du Crucifix, devant le Prêtre et devant les fidèles, les lumières sacrées de la Messe signifient l'Église du ciel qui s'unit à l'Église de la terre, les Anges qui s'unissent aux hommes pour adorer JÉSUS-CHRIST, Victime du Saint-Sacrifice. — Le Bienheureux François de Posadas, de l'Ordre de Saint-Dominique, voyait souvent les Anges et les Archanges l'assister à l'autel : ils étaient là tenant des cierges allumés, et, à l'Élévation, ils soutenaient les

bras du Bienheureux. Saint François d'Assise vit très-souvent des multitudes d'Anges entourer l'autel.

JÉSUS-CHRIST est en effet leur DIEU comme le nôtre, leur Créateur comme notre Créateur, leur Seigneur, leur Lumière, leur Vie éternelle, comme il est notre Vie, notre Seigneur, notre Lumière, notre Amour. Les rayons de JÉSUS-CHRIST, dans le ciel, ce sont les Anges et les Bienheureux : ses rayons sur la terre, ce sont les chrétiens, les fidèles et, en particulier, les Prêtres.

Voilà pourquoi il est absolument interdit de dire la Messe sans lumières, sans cierges allumés sur l'autel.

Voilà encore pourquoi les sacristains, bedeaux ou enfants de chœur, chargés d'allumer les cierges, ne doivent pas commencer indifféremment par un bout ou par un autre, selon que cela leur est plus commode : afin de se rappeler et de rappeler aux assistants que la lumière et la sainteté des Anges viennent de JÉSUS-CHRIST, qui seul est la Lumière éternelle et le Saint des saints, ils doivent, en allumant les cierges, partir du Crucifix, et commencer par le cierge le plus proche de la main droite du Crucifix pour passer de là au second et au troisième ; puis, revenant au milieu de l'autel et saluant la Croix, ils doivent suivre le même ordre pour les trois autres cierges. Pour les

éteindre, après la Messe, ils doivent suivre l'ordre inverse.

C'est à la lampe du Saint-Sacrement, laquelle doit brûler jour et nuit sans aucune interruption, que l'on doit prendre la lumière pour allumer les cierges. Et la raison de cette règle liturgique est très-belle : la lumière qui brille devant le Tabernacle rappelle au Prêtre et aux fidèles que là, dans la sainte Eucharistie, est présent Celui qui est la Lumière du monde, la Lumière de vie, la Lumière des Anges et des âmes. JÉSUS-CHRIST est la source unique de la lumière céleste qui illumine le Paradis et qui, sur la terre, apprend aux hommes à connaître le vrai DIEU : à la lumière de la lampe qui symbolise JÉSUS-CHRIST, on doit donc puiser la lumière des cierges qui symbolisent les Anges, ainsi que les élus dans la gloire.

Si les gens d'église connaissaient bien et observaient religieusement ces menus détails du culte divin, ils trouveraient dans leurs fonctions une source intarissable de sanctification pratique, et ne s'habitueraient pas, comme il arrive trop souvent, à traiter les choses saintes comme on dit vulgairement, par dessous la jambe.

Ordinairement rien n'édifie moins que la familiarité grossière qu'apportent les gens d'église à remplir leurs fonctions autour des saints autels.

XVII

Du nombre des cierges de l'autel.

Aux Messes basses, il doit y avoir deux cierges allumés sur l'autel, l'un à droite, l'autre à gauche du Crucifix.

Aux Messes basses célébrées par un Évêque, il doit y en avoir quatre, au moins les jours de fêtes : deux à droite, et deux à gauche.

Aux Grand'Messes célébrées par un simple Prêtre, il doit y en avoir six, ni plus, ni moins ; trois à droite, et trois à gauche.

Enfin, aux Grand'Messes pontificales, c'est-à-dire célébrées solennellement par un Évêque, il en faut *sept* : trois à droite, trois à gauche, et le septième derrière le Crucifix ou, si cela ne se peut faire, à droite du Crucifix et aussi près que possible.

Rien de tout cela n'est arbitraire, et en voici le pourquoi.

Il faut savoir qu'à la tête de tous les Anges, et semblables à des chefs d'armée, il y a *sept* grands Anges principaux « *qui se tiennent devant le trône de Dieu,* » comme le disait l'un deux au saint homme Tobie : « *Je suis l'Ange Raphaël, l'un des sept qui nous tenons devant le Seigneur.* » L'Écriture sainte nous donne expressément le nom de trois d'entre eux : l'Archange

Michel, l'Archange Gabriel et l'Archange Raphaël.

Or, ce sont précisément ces sept grands Séraphins, ces sept princes de la milice céleste qui sont représentés par les sept cierges de la plus solennelle de toutes les Messes, à savoir la Grand'Messe pontificale. Le septième cierge, qui ne fait pour ainsi dire qu'un avec le Crucifix, exprime le futur triomphe de JÉSUS-CHRIST, lorsque au septième âge du monde¹, il redescendra du ciel en terre, plein de gloire et de majesté.

A la Grand'Messe du simple Prêtre, les six cierges allumés représentent le même mystère; mais le Crucifix qui s'y montre sans lumière, rappelle davantage que le sacrifice de l'Eucharistie est le sacrifice de l'Eglise militante, c'est-à-dire de l'Eglise qui combat et qui souffre avec son divin Chef; qui, par la croix et par la patience, conquiert la gloire éternelle. Dans ce combat, les Anges du ciel l'assistent constamment, et durant les six âges qui doivent s'écouler depuis la création de l'homme jusqu'au second avènement de l'homme-Dieu, les Anges aident leurs frères de la terre à rendre au Fils de Dieu, Créateur et Seigneur de toutes choses, le culte d'adoration, d'action de grâces

¹ D'après les plus antiques traditions, la durée du monde doit se diviser, comme la durée de la semaine, en *sept* grandes époques, dont *six* vouées au travail, et la septième, au repos et au triomphe.

et de prières qui lui est dû. Les six cierges de la Grand'Messe rappellent ainsi à notre piété et à notre amour les saints Anges qui nous aident à glorifier dignement ici-bas JÉSUS-CHRIST.

A la Messe basse de l'Évêque, les *quatre* cierges signifient les *quatre* principaux de ces sept grands esprits, qui, au nom de tous les autres, adorent JÉSUS-CHRIST, en union avec l'Évêque célébrant et avec toute l'Église de la terre. Le Prophète Ézéchiël les a vus jadis, dans une célèbre vision, entourant le Fils de l'homme et tout étincelants de lumière.

Enfin, les *deux* cierges de la Messe basse ordinaire signifient et représentent plus particulièrement le saint Archange Michel et le saint Archange Gabriel, les deux principaux de toute la Cour angélique, qui, au nom de tous leurs frères bienheureux, aident le Prêtre et les fidèles à rendre au Seigneur Jésus leurs hommages d'amour, de foi vive et de parfaite adoration. Ce sont ces deux Archanges qu'Isaïe, ravi en esprit, aperçut dans le ciel, en adoration devant Notre-Seigneur, et répétant avec amour : « Saint, saint, saint est le Seigneur, DIEU des armées ! »

Le cierge allumé à la droite du Crucifix représente plus spécialement l'Archange Michel, l'Ange de la toute-puissance, le premier Ministre de JÉSUS-CHRIST, DIEU-Créateur. Le cierge de gauche, placé du côté du Cœur de Jésus cruci-

fié et glorifié, représente davantage l'Archange Gabriel, l'Ange de l'Incarnation et de la Rédemption, le Ministre du Dieu-Sauveur, de la grâce, de l'amour, de la miséricorde.

Voilà ce que signifie le nombre varié des cierges et des lumières de l'autel pendant la Messe. Aussi est-il défendu d'y rien changer ; on ne doit pas, sous prétexte de faire des illuminations plus solennelles, ajouter au nombre des cierges prescrits par la *Liturgie*, c'est-à-dire par la règle du culte public. On peut, en dehors de l'autel, allumer d'autres cierges, et même de simples bougies ; mais *sur* l'autel, il faut s'en tenir au nombre fixé par l'Église. On ne doit pas davantage retrancher un seul des cierges prescrits, soit par économie, soit pour tout autre motif.

Il faut tâcher que la cire des cierges soit belle, pure, bien blanche, et que tout cela soit tenu avec une extrême propreté. Avis aux sacristains !

XVIII

Ce que signifient les ornements sacerdotaux avec lesquels le Prêtre dit la Messe.

Pour dire la Messe, le Prêtre se revêt, par-dessus sa soutane, de six ornements sacrés : l'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole et la chasuble. Tous ces ornements doivent être

bénits par l'Évêque, tant est grande la sainteté du sacrifice de la Messe!

L'*amict* est un linge de lin blanc que le Prêtre pose d'abord sur sa tête et qu'il rabat ensuite sur le cou. Il exprime la pureté toute céleste des pensées qui doivent uniquement occuper le Prêtre pendant qu'il célèbre la Messe, et la perfection de sa foi en présence des divins mystères. Cette foi est pour lui comme le « casque du salut, » qui le prémunit contre toutes les attaques du démon.

L'*aube* blanche, qui couvre le Prêtre tout entier, signifie la sainteté et l'innocence divines de JÉSUS-CHRIST, dont le Prêtre doit être comme tout enveloppé. Saint Jean Chrysostome appelle Notre-Seigneur « la grande tunique des Prêtres. »

Le *cordon* blanc, dont le Prêtre se ceint les reins par-dessus l'aube, exprime d'abord la chasteté très-parfaite, indispensable aux Ministres de JÉSUS-CHRIST; puis, le caractère de voyageurs du Prêtre et des fidèles dans le laborieux chemin de la vie.

Le *manipule* était jadis un linge posé sur le bras gauche du Prêtre, ainsi que du Diacre et du Sous-Diacre qui assistent le Prêtre à l'autel; ce linge était destiné à essuyer leurs larmes. Il s'est transformé peu à peu en un ornement sacré qui leur rappelle qu'ils devraient incessamment verser des larmes d'amour et de pénitence.

tence à la vue de la miséricorde infinie de leur Sauveur voilé et anéanti sur nos autels. On ne porte le manipule qu'à la Messe, parce que la Messe est par excellence le mystère de l'amour du bon DIEU, le mystère de tendresse et de miséricorde qui doit ravir le cœur des ministres de JÉSUS-CHRIST.

L'*étole* est une sorte d'écharpe qui exprime l'honneur et la puissance du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, dont le Prêtre est revêtu par le sacrement de l'Ordre, et qui lui donne le pouvoir de présider les assemblées des fidèles.

Enfin la *chasuble*, qui, autrefois, était beaucoup plus ample et couvrait le Prêtre tout entier, signifie la gloire du Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech ; la gloire de JÉSUS-CHRIST, Prêtre des Prêtres, qui, par le ministère visible et extérieur de ses Prêtres, offre incessamment sur la terre, au milieu de son Église militante, le même sacrifice d'adoration, de louange, d'amour, d'action de grâces, qu'il offre à la majesté divine avec tous ses Anges et tous ses Saints dans le ciel.

La couleur de la chasuble et des autres ornements sacerdotaux est toujours semblable à la couleur des tentures de l'autel. Ainsi que nous l'avons vu, cette couleur rappelle au Prêtre et aux fidèles le mystère particulier de la fête du jour, le Saint ou la Sainte en l'honneur de qui le sacrifice est offert. En effet,

bien que le saint sacrifice de la Messe soit toujours et uniquement offert au bon DIEU, qui seul est *adorable* et *adoré* par l'Église, il peut néanmoins être très-légitimement célébré en l'honneur des Bienheureux, en action de grâces pour leur sainteté et leur bonheur éternel.

XIX

Du signe de croix qui commence la Messe, et qui se renouvelle souvent pendant le sacrifice.

Le signe sacré de la Croix commence la Messe et se renouvelle *cinquante* fois dans le cours de ce très-saint Sacrifice.

Outre que, dans l'Église, la bénédiction se donne toujours avec ce signe auguste, il est tout naturel qu'il apparaisse plus fréquemment à la Messe, qui n'est autre chose, comme nous l'avons dit plus haut, que le sacrifice même de la Croix sous une forme *mystique*, c'est-à-dire mystérieuse et sacramentelle. C'est pour rappeler au Prêtre et aux fidèles cette unité, cette identité du sacrifice sanglant de la Croix et du sacrifice non sanglant de l'autel, que l'Église ordonne à tous de se signer d'un grand signe de croix au moment même où commence la Messe.

Il faut toujours faire le signe de croix avec beaucoup de religion, de respect, de foi, de

piété ; il faut le faire gravement et en pensant à ce qu'on fait : la main droite étendue ; du milieu du front jusqu'au milieu de la poitrine ; puis, de l'épaule gauche à l'épaule droite, sans en rien diminuer, de sorte que les quatre branches de la croix soient à peu près d'égale longueur. Rien n'est plus édifiant qu'un beau signe de croix ainsi formé gravement et religieusement. — Le P. de Ravignan, de sainte et douce mémoire, prêchait d'avance, devant l'immense auditoire de Notre-Dame de Paris, par la seule manière dont il faisait le signe de croix en commençant ses célèbres conférences. Un ministre protestant qui était venu l'entendre par curiosité, ayant vu le saint Religieux se signer, selon son habitude, se tourna vers son voisin, et ne put s'empêcher de dire : « Son sermon est prêché. Il n'a pas besoin de parler pour gagner son auditoire. »

Le signe de croix résume, et, par conséquent, rappelle le christianisme : il rappelle le mystère de la Sainte-Trinité, le mystère de l'Incarnation et celui de la Rédemption ; le mystère de l'unité de l'Église, dont il est le signe ; le mystère de la grâce et du salut éternel qui nous vient par les mérites de JÉSUS-CHRIST crucifié ; il rappelle toutes les vertus qui forment la vie chrétienne : l'humilité, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, signifiées par les quatre branches de la croix ; la charité, l'amour, si-

gnifié par le centre de la croix, rendez-vous des quatre branches.

Comment faisons-nous le signe de la Croix? Examinons-nous sur ce point, et, s'il y a lieu, réformons-nous, principalement à la Messe et pendant les Offices de l'Église. Il y a des gens qui font le signe de croix comme s'ils s'époussetaient l'estomac, ou comme s'ils chassaient des mouches.

XX

Ce que représente le Prêtre au bas de l'autel.

Le Prêtre commence toujours la Messe au bas de l'autel ; il n'y monte qu'après certaines prières et cérémonies qui expriment la pénitence et l'humiliation. Il récite un beau psaume, puis le *Confiteor*, qui est la confession, l'aveu public de ses péchés en général ; le servant en fait autant, et le Célébrant ne monte jamais à l'autel qu'après s'être ainsi humilié et purifié par la contrition. Le *Confiteor*, quand il est dit avec piété, a la vertu d'effacer tous nos péchés véniels. C'est un des *sacramentaux* de l'Église.

Ainsi humilié et pénitent au pied de l'autel, confondu pour ainsi dire avec le peuple, le Prêtre représente Notre-Seigneur, qui, pour sauver le monde et rendre ainsi à DIEU son Père la gloire que le péché lui avait ravie, s'est

humilié, s'est anéanti pendant trente-trois ans sur la terre, confondu avec les pécheurs.

A l'autel, dans la sainte Eucharistie, il va offrir, par le ministère du Prêtre, le même sacrifice qui a jadis, et une fois pour toutes, sauvé le monde sur le Calvaire. Voilà pourquoi la Messe commence, non sur les degrés de l'autel élevés au-dessus de terre, mais au bas de l'autel, à terre, au niveau du peuple.

Le Prêtre montant à l'autel et y demeurant jusqu'à la fin de la Messe, c'est JÉSUS-CHRIST, Prêtre et Victime céleste, offrant à la gloire de DIEU dans le ciel au milieu des Anges, le sacrifice d'adoration, d'amour et de propitiation que son Eglise offre sur la terre dans l'Eucharistie.

Aussi le Prêtre à l'autel doit-il être un homme tout céleste, et plutôt un ange qu'un homme. Pour mieux dire, il doit être un autre JÉSUS-CHRIST, tout rempli de l'Esprit-Saint, tout possédé par JÉSUS, le Prêtre éternel, tout brûlant d'amour, tout illuminé des splendeurs divines de la foi.

XXI

Ce que signifient l'INTROÏT, le KYRIE et le GLORIA.

L'*Introït* est une petite prière qui commence toujours la Messe et qui rappelle le mystère ou la fête qu'on célèbre ce jour-là, ainsi que

l'esprit et les sentiments dans lesquels il faut entrer.

Le *Kyrie* est une prière composée de neuf invocations aux trois personnes adorables de la Trinité. *Kyrie eleison, Christe eleison* ; sont des paroles grecques, écrites en latin. En effet, l'usage du *Kyrie* nous vient de l'Orient, de la Grèce, d'où les Apôtres l'ont apporté. — Dans la basilique de Saint-Denis, près Paris, d'après un usage immémorial, on célèbre en grec la Grand'Messe solennelle de la fête de saint Denis, apôtre des Gaules. Saint Denis était Grec de naissance : il avait été converti par saint Paul, qui l'avait établi premier Evêque d'Athènes ; de là, il était venu à Rome, et de Rome il avait été envoyé pour évangéliser la Gaule. Premier Evêque de Paris, il avait couronné glorieusement sa mission par le martyre. En souvenir de cette origine apostolique, la Messe de saint Denis se chantait donc en grec. Une bonne femme qui avait assisté à ce bel Office en était revenue tout étonnée : « Ils ont tout dit en grec, disait-elle naïvement ; tout, excepté le *Kyrie*. »

Quant au *Gloria*, ou hymne angélique, c'est une magnifique prière, dont les premières paroles ont été chantées dans le ciel par les Anges eux-mêmes, en présence des bergers de Bethléem, et qui a été composée, dit-on, au quatrième siècle, par saint Hilaire, Evêque de Poitiers.

Le *Kyrie* et le *Gloria* expriment ce que nous avons dit plus haut en parlant des cierges, à savoir que les saints Anges s'unissent à l'Église de la terre dans la célébration du Saint-Sacrifice; que le Prêtre à l'autel est plutôt dans le ciel que sur la terre, et que, avec les neuf chœurs des Anges, il adore, il loue, il bénit, il prie le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les neuf invocations du *Kyrie* répondent aux neuf chœurs angéliques; les trois premières s'adressent à DIEU le Père; les trois suivantes, à DIEU le Fils, JÉSUS-CHRIST, notre Sauveur; les trois dernières, au Saint-Esprit, vrai DIEU vivant avec le Père et le Fils.

Durant ces angéliques prières du commencement de la Messe, les fidèles, non moins que le Prêtre, doivent adorer et prier le bon DIEU avec des sentiments tout célestes; et pendant toute la Messe, ils doivent demeurer dans cette union intérieure avec les Anges, afin de rendre plus dignement leurs hommages religieux à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Prêtre et Victime, DIEU du ciel et de la terre, Seigneur des Anges et des hommes. Quelle grande chose que la Messe! Elle est plus céleste que terrestre, plus divine qu'humaine. Avec quelle dévotion profonde il faut y assister!

On ne dit pas toujours le *Gloria* à la Messe : sauf les jours où l'on fête quelque Saint, on l'omet pendant tout l'*Avent*, depuis la *Septua-*

gésime jusqu'à la fin du Carême, ainsi que tous les jours de jeûne et de pénitence. Encore moins le dit-on aux Messes de *Requiem*, c'est-à-dire aux Messes des morts.

Toutes les fois qu'on a dû omettre le *Gloria*, on remplace l'*Ite, Missa est* de la fin de la Messe par le *Benedicamus Domino*, et aux Messes des morts, par le *Requiescant in pace*.

XXII

DES DOMINUS VOBISCUM.

Pendant la Messe, le Prêtre salue sept fois le peuple fidèle, par cette parole simple et majestueuse, empruntée aux Patriarches : « *Dominus vobiscum*, » c'est-à-dire « Que le Seigneur soit avec vous ! » Et le servant de Messe, au nom du peuple entier, lui répond : « *Et cum spiritu tuo*, » c'est-à-dire « Et avec votre esprit. »

Notre-Seigneur répand le Saint-Esprit sur son Église pour se l'unir, pour lui communiquer sa vie, sa sainteté, ses vertus. Il répand en elle les sept dons de l'Esprit-Saint : le don de *crainte*, qui donne aux chrétiens l'horreur du péché et un grand zèle pour la sainteté ; le don de *piété*, qui leur donne un tendre et filial amour pour Dieu, leur Père céleste, et pour la Sainte-Vierge, leur Mère, et un amour tout fraternel pour le prochain ; le don de *science*, qui

leur apprend à voir Dieu et son Christ à travers les mystères de la nature; le don de *force*, qui leur apporte la puissance surnaturelle de vaincre le démon, le monde et la chair; le don de *conseil*, qui leur fait discerner infailliblement les inspirations du bon Dieu des suggestions du démon, et qui leur apporte une prudence, une sagesse divines; le don d'*intelligence*, qui les éclaire surnaturellement touchant le grand et universel mystère du Verbe incarné, principe et fin de toutes choses; enfin le don de *sagesse* ou plutôt de *sapience*, qui leur donne le goût des choses divines, l'amour intime de Notre-Seigneur et qui les unit très-parfaitement à cet adorable Maître.

Vivant dans ses Prêtres, Notre-Seigneur continue à éclairer et à sanctifier par eux son Église, et, comme la Messe est le centre, le cœur et comme le soleil de la sainteté dans l'Église, le Prêtre qui la célèbre, ou, pour mieux dire, JÉSUS-CHRIST qui la célèbre par le Prêtre et dans le Prêtre, répand *sept* fois l'Esprit-Saint sur les fidèles, par les sept *Domini vobiscum*.

Ce souhait de sainteté, les fidèles le renvoient pieusement au Prêtre qui le leur donne, comme un miroir qui reçoit un rayon de lumière et qui le reflète aussitôt, tout en le conservant. A la Messe, le Prêtre et les fidèles n'ont qu'un seul cœur et qu'une même âme; JÉSUS-CHRIST

vit en tous et en chacun, et il donne sans mesure son Esprit et sa grâce à tous ceux dont le cœur est bien disposé.

Il faut recevoir et rendre ces bienfaits saluts du Prêtre avec autant de respect que de reconnaissance.

Le Prêtre en disant au peuple les *Dominus vobiscum*, entr'ouvre les bras, pour montrer que la grâce qu'il leur souhaite vient du Cœur adorable de Jésus, sanctuaire de l'Esprit-Saint.

XXIII

LES ORAISONS, L'ÉPÎTRE et l'ÉVANGILE.

Après le *Gloria*, le Prêtre se rend au coin de l'autel qui correspond à la gauche du Crucifix, et à la droite des assistants; et là, les deux mains étendues et les bras ouverts, il récite ou chante les *Oraisons*; puis, il lit l'*Épître* tirée soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament; après quoi il récite une petite prière appelée *Graduel*, c'est-à-dire, prière de la marche, de la procession. C'est, en effet, pendant le *Graduel* que le Diacre, à la Grand'Messe, se prépare au chant de l'*Évangile*, et va processionnellement à l'endroit où il doit remplir cette sainte fonction.

Après le *Graduel*, le Prêtre quitte le côté gauche de l'autel pour passer au côté droit. A

l'autel, la droite comme la gauche se calcule toujours d'après le Crucifix. La gauche s'appelle le côté de l'*Épître*, la droite s'appelle le côté de l'*Évangile*. C'est là en effet, que, à moitié tourné vers le peuple, les deux mains jointes, le Prêtre lit le saint *Évangile*; quand il l'a fini, il le baise avec respect et revient au milieu de l'autel. — Pendant l'*Évangile* tout le monde doit être debout.

Le Prêtre disant les *Oraisons* du côté où il a commencé la Messe, et y récitant l'*Épître*, représente Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Fils éternel de DIEU, Roi et Seigneur des Anges, d'Adam, des Patriarches et des Prophètes; et, dès l'origine du monde, objet de leurs adorations, de leur foi, de leur espérance et de leur amour. C'était lui, en effet, et non pas le Père ni le Saint Esprit, qui, sous une forme humaine, apparaissait à Adam, et aux Saints de l'Ancienne Loi. Il les remplissait de son Esprit, et priait en eux et avec eux. C'est là ce que signifie le Prêtre, priant solennellement du côté de l'*Introït* et de l'*Épître*, du côté de l'ancienne Alliance.

Mais comme une Alliance nouvelle, l'Alliance évangélique, la Loi de grâce, devait succéder à cette première Alliance, à la Loi de crainte, le Prêtre, représentant toujours le Prêtre éternel, JÉSUS-CHRIST, passe du côté gauche au côté droit; du côté de l'*Épître*, au côté de l'*Évangile*; du côté de l'ancienne Loi, au côté de la Loi nouvelle.

Et comme la fin de l'ancienne Alliance ainsi que le commencement de la nouvelle, a été marquée par le crucifiement du Fils de Dieu, le Prêtre, en passant d'un côté de l'autel à l'autre, s'arrête devant le Crucifix, lève les yeux vers lui, et s'incline profondément, pour rappeler les anéantissements de la divine Victime du Calvaire.

Le Prêtre, et avec lui tous les fidèles tracent avec le pouce de la main droite un signe de croix sur leur front, puis un autre sur leurs lèvres, puis un troisième sur leur cœur, avant de commencer la lecture de l'*Évangile*; d'abord, pour purifier et sanctifier leur esprit, leurs paroles et leur cœur; puis, pour montrer qu'ils ne rougissent point de l'*Évangile*; qu'ils croient à tous les mystères et à toutes les paroles de JÉSUS-CHRIST; qu'ils sont prêts à les confesser de bouche, et qu'ils ont JÉSUS-CHRIST dans le cœur.

Jadis, tous les chevaliers, à ce moment de la Messe, tiraient leur épée du fourreau et la tenaient à la main pendant tout le temps de l'*Évangile*, montrant par là qu'ils étaient les sujets et les chevaliers du grand Roi Jésus, prêts à défendre ses droits, son honneur et son Église au péril même de leur vie. Ils ne la remettaient au fourreau qu'à la fin du *Credo*, et après l'avoir brandie en l'air, en signe de vaillance. Quels beaux usages! que c'était no-

ble ! que c'était chrétien ! Hélas ! où sont ces temps de foi ?

XXIV

Le CREDO.

Le *Credo*, ou symbole de la foi, se dit les jours de grande fête ainsi que durant les octaves, les dimanches, les jours de fête des Apôtres et des saints Docteurs. On devrait se tenir debout pendant tout le *Credo*, comme pendant l'*Évangile*. Le Prêtre le récite, au milieu de l'autel, les mains jointes, en face du Crucifix. Quand il arrive à cette parole : « *Et homo factus est* : et il s'est fait homme, » il fait la genuflexion, toujours devant le Crucifix. A la fin du *Credo*, il trace sur lui un grand signe de croix.

En effet, la foi en JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, Rédempteur du monde, résume et fait resplendir tous les autres mystères du *Credo*. Croire en JÉSUS-CHRIST, c'est croire en un seul DIEU vivant et véritable ; c'est croire au Père et au Fils et au Saint-Esprit ; c'est croire au mystère de l'Incarnation, au mystère de la Rédemption, qui se sont opérés dans la personne même de JÉSUS-CHRIST ; c'est croire au mystère de l'Église, c'est-à-dire au règne à la fois céleste et terrestre de JÉSUS-CHRIST ici bas ; enfin, c'est croire à la rémission des péchés,

à la résurrection de la chair, à la vie éternelle que JÉSUS-CHRIST nous a méritée par le sacrifice de la Croix, rendu perpétuellement présent sur nos autels, sous une forme non sanglante.

En disant le *Credo* avec le Prêtre, il faut remercier Notre-Seigneur de nous avoir faits chrétiens, et lui demander le don d'une foi très-vive, très-pure et inébranlable. Dans le ciel, nous verrons à découvert les grandes réalités que nous croyons maintenant sans les voir. Ceux-là seuls verront qui auront cru : les autres seront payés de leur infidélité par les ténèbres éternelles.

XXV

De l'OFFERTOIRE, et de ce qui suit, jusqu'à la PRÉFACE.

Après le *Credo* commence la préparation immédiate du Saint-Sacrifice.

Le Prêtre lit d'abord une courte prière, nommée *Offertoire*, c'est-à-dire, prière de l'offrande, semblable à la prière de l'*Introït*, et, plus tard, à celle de la *Communion*. Le but de ces trois prières est de raviver dans le cœur du Prêtre et de tous les assistants le souvenir de la fête ou du mystère du jour.

Puis le Célébrant offre et bénit le pain ou hostie qui sera changée tout à l'heure au Corps adorable de Notre-Seigneur; et ensuite le vin, qui sera changé en son Sang. Il mêle au vin pur,

dans le calice, une ou deux gouttes d'eau, pour signifier : d'abord l'humanité sainte de Jésus unie à sa divinité, et formant avec elle une seule personne divine, Victime du sacrifice de la Croix et de l'autel ; puis l'union de l'Église de tous les fidèles avec Jésus, la Victime sainte ; enfin, l'eau et le sang qui coulèrent du côté entr'ouvert du Sauveur crucifié, lorsque, quelques heures après sa mort, un soldat de Pilate lui perça le cœur.

Autrefois, à l'*Offertoire*, les fidèles apportaient au Prêtre les *offrandes* sacrées, c'est-à-dire du pain, du vin, de l'huile, de la cire, des aumônes. Aidé des Diacres et des autres ministres, le Prêtre gardait le pain et le vin nécessaires pour le Saint-Sacrifice, et faisait mettre à part le reste des offrandes, lesquelles servaient à la subsistance du clergé, à l'entretien des églises, et au soulagement des pauvres. Le Prêtre se lavait les mains avant de continuer la sainte Messe ; c'était plus que convenable ; c'était nécessaire. Aujourd'hui que les usages ont changé, l'Église a conservé le lavement des mains, non-seulement comme un pieux souvenir de l'antiquité, mais encore pour rappeler au Prêtre la pureté absolue avec laquelle il doit toucher les choses saintes et célébrer l'adorable mystère de l'autel.

Pour la dernière fois avant l'*Élévation*, le Prêtre se retourne vers le peuple, et l'invite à

redoubler de ferveur et de recueillement dans sa prière, à mesure que s'approche le solennel moment de la *Consécration*. Au nom de JÉSUS-CHRIST, il souhaite à ses frères la grâce d'une prière très-parfaite, en leur disant cette courte parole, si simple mais si expressive : « *Orate, fratres! priez, mes frères!* » Et il commence lui-même à mettre en pratique cette exhortation et cette grâce, en récitant tout bas, intimement uni à Jésus, aux Anges et aux Bienheureux, la prière appelée *Secrète*.

Il la termine à haute voix, comme pour faire participer l'Église de la terre à la prière du Prêtre céleste et de l'Église du ciel, et il dit la grande parole de l'éternité : « *Per omnia sæcula sæculorum*. Dans tous les siècles des siècles. »

L'Église de la terre entend cette voix, et, s'unissant en effet à la prière secrète, toute divine, de Jésus et de la cour céleste, elle répond : « *Amen*, » c'est-à-dire : « Qu'il en soit ainsi ! » ou bien ! « Il en est ainsi ; » le mot *Amen* a ces deux sens : c'est à la fois une supplication et une affirmation.

Il faut répondre toujours les *Amen* de la Messe avec une grande foi, au lieu de les dire par routine et à la légère, comme il arrive si souvent.

XXVI

La PRÉFACE et le SANCTUS.

Le mot *Préface* veut dire « ce qui se dit avant. » La *Préface* est en effet une solennelle prière, plus angélique qu'humaine, où tous les Anges, les Archanges, les Chérubins, les Séraphins sont publiquement appelés et convoqués par le ministre de l'Église à venir l'aider et nous aider tous à adorer dignement Jésus dans l'Eucharistie, et, par Jésus, à adorer dignement la Trinité sainte, le seul vrai Dieu vivant, le Dieu du ciel et de la terre.

A la Grand'Messe, le Prêtre chante la *Préface* sur un rythme incomparablement beau, que l'Église a emprunté à l'antiquité grecque et hébraïque. Je ne pense pas que l'oreille de l'homme puisse entendre un chant plus grandiose, plus pur, plus touchant, plus divin que celui de la *Préface*, lorsque le Prêtre le chante bien.

Il termine la *Préface* en joignant les mains, en s'inclinant profondément, et en récitant, au nom de l'Église de la terre, avec l'Église du ciel, le *Sanctus*, dont les paroles sont empruntées, en partie au Prophète Isaïe, et en partie au saint Évangile.

Le commencement du *Sanctus*, c'est le cri d'amour et d'adoration des Séraphins, proster-

nés dans le ciel devant le Seigneur ; la fin, c'est le salut, l'*hosanna* triomphal par lequel le même Seigneur incarné a été acclamé jadis par tout Israël, le jour de son entrée à Jérusalem.

C'est lui, c'est lui-même, c'est Jésus, le Fils de DIEU fait homme, le Roi des Anges et le Roi d'Israël, qui va dans un instant, descendre du ciel en terre et apparaître au milieu de sa chère Jérusalem d'ici bas, au milieu du nouvel Israël, sous les voiles de l'Eucharistie !

XXVII

Ce que représentent les mains étendues du Prêtre.

Pendant la *Préface* et pendant les prières du *Canon*¹, le Prêtre tient les bras ouverts et élevés, et les mains étendues, tournées l'une vers l'autre.

L'Eglise fait prier ainsi le Célébrant pendant les *Oraisons*, pendant la *Préface* et le *Canon* de la Messe et pendant le *Pater*, pour rappeler que le sacrifice de l'autel est le même que celui du Calvaire, et que, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, la vraie prière agréable à DIEU a été faite, se fait et se fera

¹ *Canon* est un mot grec qui signifie *Règle*. On appelle ainsi cette partie de la Messe, parce qu'elle est une règle immuable de prières qui ne change à aucune fête, et qui remonte aux siècles apostoliques.

en union avec JÉSUS crucifié, par JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST.

Ces deux mains consacrées par l'Évêque au jour de l'Ordination représentent les deux grands Archanges, saint Michel et saint Gabriel, que le Prophète Isaïe voyait en adoration devant le Seigneur ; que Moïse avait ordonné de figurer dans le Saint des Saints, en adoration devant le Propitiatoire de l'Arche d'Alliance ; que l'Église symbolise à l'autel, durant le Saint-Sacrifice, par les deux cierges allumés à droite et à gauche du Crucifix, comme nous l'avons vu.

Elles représentent encore les supplications réunies de l'Église des Anges et de l'Église des hommes, qui toutes deux adorent et prient JÉSUS, le DIEU de l'autel.

Enfin, elles représentent l'Ancien et le Nouveau Testament, les élus de l'ancienne Alliance et ceux de l'Alliance nouvelle, offrant à DIEU leurs louanges et leurs prières par le même JÉSUS-CHRIST, Médiateur de l'une et de l'autre.

Oh, que les mains de nos Prêtres soient saintes et sacrées ! Dans les pays de foi, il est d'usage de les baiser religieusement, dans les rues, à la promenade, partout où l'on rencontre un Prêtre. A Rome, j'ai vu souvent des enfants quitter leurs jeux, pour venir baiser la main d'un Prêtre qui passait. Dans le Tyrol, j'ai vu de bons laboureurs laisser un moment leurs

charrues au repos en apercevant un Prêtre, accourir vers lui pour lui demander sa bénédiction, lui baiser la main et retourner joyeux au travail.

Pendant les premières *Oraisons* de la Messe, les deux mains étendues du Prêtre représentent plus spécialement les deux Testaments, adorant JÉSUS-CHRIST, le DIEU des Patriarches et des Prophètes, et aussi l'Église des Anges, s'unissant à l'Église patriarcale et mosaïque pour rendre au vrai DIEU, toujours par JÉSUS-CHRIST, les hommages qui lui sont dus.

Pendant l'*Évangile* et pendant le *Credo*, les deux mains du Prêtre sont jointes : elles représentent les Anges et les hommes, l'ancienne Alliance et la nouvelle, unies dans une même foi, et dans un même amour envers JÉSUS-CHRIST, le DIEU de l'Évangile, le DIEU de l'Église, le DIEU de l'Eucharistie.

XXVIII

Le Canon de la Messe et la Consécration.

A partir du *Sanctus*, tout le monde doit être à genoux, dans le recueillement le plus profond et dans l'attente de la venue de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sur l'autel, par la *Consécration*. Le silence le plus religieux doit régner dans toute l'Église.

Au *Sanctus*, le servant de Messe allume un

cierge placé près de lui sur un chandelier, ou bien fixé au mur, du côté de l'*Épître*. Ce cierge allumé exprime, d'une part, la foi vive et ardente des fidèles à la présence réelle du Seigneur dans l'Eucharistie ; et, d'autre part, JÉSUS-CHRIST lui-même, ressuscité et glorifié, Lumière du monde, présent sur l'autel.

On n'éteint ce cierge qu'après la communion des fidèles ; et pendant la communion le servant le tient à la main, précédant le Prêtre et accompagnant par honneur le très-saint Sacrement.

Les prières du *Canon* datent des temps primitifs de l'Église. Avant de consacrer, le Prêtre fait mémoire de toute l'Église militante, du Souverain-Pontife, de l'Évêque du diocèse, de tous les chrétiens, et en particulier, des assistants, et de ceux qui se sont plus spécialement recommandés à ses prières.

Ensuite, il convoque et invoque toute l'Église triomphante, la très-sainte Vierge, saint Pierre, tous les Apôtres, tous les Martyrs, tous les Saints ; car le Roi du ciel et de la terre va descendre dans ses mains.

Il bénit, il sanctifie à plusieurs reprises le pain et le vin qui vont être consacrés, et toutes les préparations étant achevées, il s'incline, et Jésus consacre par lui, avec lui et en lui, d'abord le pain en son Corps, puis le vin en son Sang.

A chacune des deux consécérations, le Prêtre

fait la gèneuflexion et adore son DIEU ; il l'élève au-dessus de sa tête, pour le faire voir et adorer par tous les assistants, et après l'avoir déposé sur l'autel, il l'adore de nouveau en faisant la gèneuflexion.

La *Consécration* ou *Élévation* est le moment le plus solennel, le plus divin de la Messe. C'est comme le centre du Saint-Sacrifice. Par la consécration, le Fils de DIEU et de la Sainte-Vierge, l'adorable, le doux Sauveur, se rend véritablement et réellement présent sur nos autels, sous l'apparence du pain et du vin.

L'Hostie consacrée *paraît* être du pain, et elle est en réalité le Corps vivant de JÉSUS-CHRIST ; Corps céleste et déifié, ressuscité et tout divin, que nos yeux terrestres ne peuvent voir, mais que nous verrons face à face dans la gloire du ciel, lorsque, ressuscités à notre tour, nous serons dans le ciel avec notre divin Chef. Avec le Corps de Jésus, son sang, son âme et sa divinité sont présents dans la sainte Hostie.

Dans le calice, le vin consacré *paraît* être du vin, mais ce n'est là qu'une simple *apparence* et, en réalité, c'est le Sang adorable de JÉSUS-CHRIST. Avec son Sang, c'est son corps, son âme et sa divinité, inséparables les uns des autres.

Et ce n'est pas seulement Jésus, la seconde personne de la Sainte-Trinité, qui est là présent sur l'autel ; c'est avec lui, DIEU le père et DIEU

le *Saint-Esprit*, la Trinité tout entière; car le Père et l'Esprit-Saint sont inséparables du Fils.

Et ainsi, l'Eucharistie, c'est véritablement et réellement le bon Dieu présent sur l'autel; c'est JÉSUS-CHRIST, corporellement présent sous les apparences du pain et du vin; c'est le Seigneur, centre vivant du ciel, en qui habite corporellement la plénitude de la divinité. Tous les Anges sont en adoration autour de l'Eucharistie; tous les hommes devraient y être également, et même ils devraient, si cela était possible, y être avec plus de zèle encore, car c'est pour eux et non pour les Anges, que le Seigneur du ciel se rend ainsi sacramentellement présent sur la terre.

Jésus n'est présent sur la terre que par le Saint-Sacrement, et, par conséquent, par le très-saint sacrifice de la Messe.

Aussi l'autel et le Tabernacle sont-ils le rendez-vous de toutes les âmes pieuses. La Messe est la plus divine de toutes les choses divines qui se passent ici-bas. C'est le ciel s'abaissant, descendant tout entier sur la terre; c'est par excellence l'acte de l'amour et de la miséricorde de Dieu envers les hommes; c'est le centre de toute la religion; et cette petite Hostie, qui semble être si peu de chose, est le trait d'union vivant de la terre avec les cieux; le point de jonction de l'Église militante avec l'Église triomphante; c'est Jésus au milieu de nous; c'est Dieu avec nous!

XXIX

Depuis la Consécration jusqu'à la Communion.

Après la *Consécration*, il faut rester en adoration, sans bouger, et s'il se peut, à genoux jusqu'après la *Communion*. Dans quel moment, grand Dieu ! resterons-nous agenouillés, si ce n'est en celui-là ! C'est une véritable inconvenance que de se rasseoir après la *Consécration*, quand on n'est ni infirme ni malade. Cela dénote presque à coup sûr, une foi bien peu vive et une religion bien superficielle.

Depuis la *Consécration* jusqu'au *Pater*, le Prêtre continue, dans le secret céleste de l'autel, les prières du *Canon*, pleines d'ineffables mystères. Il trace, à plusieurs reprises, sur la sainte Hostie et sur le Calice, des signes de croix ; ce ne sont point des bénédictions (car on ne bénit point Celui qui est l'auteur et le principe de toute bénédiction) ; ce sont des *signes* destinés à exprimer d'abord l'union de JÉSUS-CHRIST avec tous les élus, qui sont ses membres ; et ensuite, l'union qui existe entre le premier et le second avènement de ce divin Sauveur.

Au premier avènement, Jésus est descendu du ciel sur la terre pour y souffrir et pour s'y offrir en sacrifice. Ressuscité, il est remonté au ciel, d'où il reviendra plein de gloire pour juger les vivants et les morts, c'est-à-dire les élus

et les réprouvés. Ce retour glorieux, c'est ce qu'on appelle le second avènement de JÉSUS-CHRIST. Mais, comme il nous aime avec une tendresse infinie, il ne nous abandonne point sur la terre, durant les longs siècles qui séparent le premier et le second avènement : et c'est principalement par l'institution du sacrifice et du sacrement de l'Eucharistie, par la Messe et par la communion, qu'il vient à nous et qu'il demeure avec nous durant notre pèlerinage.

Avant de dire à haute voix le *Pater*, le Prêtre fait mémoire de l'Église souffrante, c'est-à-dire des âmes du Purgatoire, et supplie le Père céleste, au nom de JÉSUS-CHRIST, son Fils, présent sur l'autel, de soulager et de délivrer ces pauvres âmes rachetées par la divine Victime. Il fait cette prière au nom de l'Église triomphante, de sorte que là, devant la très-sainte Trinité et devant JÉSUS, il se trouve le représentant de l'Église tout entière, triomphante, militante et souffrante.

Le *Pater*, avec les prières et les cérémonies qui suivent, se rapporte au second avènement de JÉSUS-CHRIST, et à ce grand triomphe auquel nous participerons tous, si nous avons le bonheur de vivre et de mourir dans la grâce du bon DIEU. En effet, membres vivants de JÉSUS-CHRIST, nous ressusciterons tous au moment où le Fils de DIEU apparaîtra de nouveau au milieu des hommes, descendant, ainsi qu'il

l'annonce lui-même « sur les nuées du ciel avec tous ses Anges. » Avec lui, nous jugerons les réprouvés et les démons, et nous régnerons pour toujours.

Ce second avènement de JÉSUS-CHRIST aura lieu à la fin du *sixième* âge du monde; c'est pour cela que le Prêtre, qui a tenu les bras ouverts et les mains élevées durant les six premières demandes du *Pater*, les abaisse sur l'autel après la sixième, et laisse dire au servant, qui parle au nom de tout le peuple fidèle : « *Sed libera nos a malo*; mais délivrez-nous du mal. » En effet, nous ne serons délivrés absolument et totalement du mal, c'est-à-dire du démon, du péché et de la souffrance et de la mort, que par le second avènement de notre Sauveur. Maintenant nous combattons le mal; mais nous n'en sommes pas délivrés. « Bienheureux et saint, s'écrie l'Apôtre saint Jean, celui qui aura part à ce futur règne de DIEU ! »

XXX

La COMMUNION.

Notre-Seigneur, en sa qualité de DIEU vivant, doit et veut avoir de vivants autels, de vivants tabernacles. Voilà pourquoi, descendu sur l'autel par la consécration, il veut que son Prêtre d'abord, puis ses fidèles *communient*, c'est-à-dire reçoivent, dans leur corps et dans

leur cœur, le sacrement adorable de l'Eucharistie.

Pour le Prêtre qui célèbre la Messe, la communion est absolument obligatoire. Pour les fidèles, elle n'est que conseillée. Le Concile de Trente « désirerait (ce sont ses propres paroles) que, toutes les fois qu'ils assistent à la Messe, les fidèles y communiassent sacramentellement, et non pas seulement spirituellement, afin de recueillir plus abondamment les fruits de ce très-saint Sacrifice. »

Quand on est en état de grâce, quand on s'y est bien préparé, et quand le confesseur l'approuve, on devrait communier toutes les fois qu'on assiste à la sainte Messe. Il est plus parfait, plus chrétien, plus humble ; en un mot, il est meilleur de communier à la Messe que de n'y pas communier ; quand on communie avec foi et avec une sincère bonne volonté, jamais on ne communie trop souvent, et toujours la communion profite à l'âme.

Avant de recevoir le bon Dieu, le Prêtre se frappe la poitrine et répète tout haut, par trois fois, le cri de l'humilité et de la confiance : « *Domine, non sum dignus!* Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi ; mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. »

Quand le Prêtre s'est communie lui-même sous l'espèce du pain et sous l'espèce du vin,

le servant, au nom de tous les fidèles qui vont communier à leur tour, récite à haute voix le *Confiteor*. Ici, comme au commencement de la Messe, ce bel acte de contrition a pour but d'effacer les moindres petites fautes vénielles qu pourraient encore ternir la parfaite pureté des communicants. Le Prêtre, à demi tourné vers eux, leur donne l'absolution générale de leurs péchés. Ce n'est pas l'absolution sacramentelle, qui seule a la vertu d'effacer les péchés mortels ; c'est simplement une prière et une bénédiction, qui effacent les péchés véniels. Puis, le Prêtre prend et présente la très-sainte Hostie, en répétant au nom de tous le triple « *Domine, non sum dignus,* » qu'il vient de dire pour lui-même, avant de communier. Il descend les degrés de l'autel, précédé du servant qui porte respectueusement le cierge de l'*Élévation* ; et faisant un signe de croix avec le Saint-Sacrement, il dépose l'Hostie adorable sur la langue du communicant. Il dit à chaque fidèle, en lui donnant son Dieu, « que le Corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST garde ton âme pour la vie éternelle ! Ainsi soit-il. » Quelle divine parole ! et quel beau mystère ! C'est le Corps de Jésus qui garde nos âmes ; c'est le Corps ressuscité, glorifié, immortel, le Corps céleste et déifié du Sauveur qui préserve nos pauvres âmes de la corruption de ce monde, et en particulier, des influences mauvaises de

notre corps terrestre, mortel et corrompu.

Outre les dispositions de l'esprit et du cœur, que chacun sait, il faut prendre garde à se bien tenir à la table de communion ; lorsque le Prêtre approche, il faut tenir la tête droite, tenir les yeux baissés, ouvrir médiocrement la bouche, ni trop, ni trop peu, avancer un peu la langue sur la lèvre inférieure, pour que le Prêtre y puisse poser facilement la sainte Hostie, et ne retirer la langue que lorsque l'Hostie y est bien posée. Il y en a qui tiennent la tête baissée, de sorte que le Prêtre ne voit pas ce qu'il fait ; d'autres ouvrent à peine la bouche ; d'autres n'avancent pas la langue ; d'autres l'avancent tellement qu'elle pend sur le menton, comme un drapeau.

Il en est qui remuent la tête avec componction, à droite, à gauche ; qui répondent tout haut, « *Amen*, » au moment même où le Prêtre les communique ; qui se retirent précipitamment, avant que la sainte Hostie n'ait été déposée sur leur langue, etc. Tout cela est fort inconvenant ; et de plus, c'est fort dangereux : la plupart des accidents qui arrivent à la sainte Table, viennent de la maladresse ou du peu de soin de ceux qui communient.

Il ne faut pas, du reste, se scandaliser ni s'attrister outre mesure si, par malheur, une Hostie ou une parcelle venait à tomber sur la nappe de communion, ou même à terre. Notre-Sei-

gneur n'est offensé ni déshonoré en aucune sorte par un accident de ce genre, du moment qu'il ne provient pas de la négligence ; dans l'Eucharistie, le Corps céleste de Notre-Seigneur est absolument à l'abri de toute souillure, comme il est à l'abri de toute souffrance et de toute altération. C'est le signe sensible de sa présence, c'est le Sacrement qui seul est susceptible d'accidents et de profanation ; de sorte que, lorsqu'il n'y a pas de mauvaise intention, il n'y a aucun péché, ni mortel ni véniel, dans les accidents dont nous parlons ; et, chose bien consolante, les impies qui profanent le Saint-Sacrement, ont beau faire, ils ne peuvent atteindre Notre-Seigneur, et ils ne font de mal qu'à leur méchante âme.

Après avoir donné la Communion aux fidèles, le Prêtre, toujours précédé par le servant avec le cierge, remonte à l'autel et dépose l'adorable Eucharistie dans le Tabernacle, qu'il referme à clef.

Quoiqu'il soit peut-être plus régulier de communier pendant la Messe, comme nous venons de le dire, il est parfaitement permis, et quelquefois même il est bien préférable de communier en dehors de la Messe, soit immédiatement après la Messe, soit avant, soit sans Messe du tout. La Communion est, en effet, indépendante du Saint-Sacrifice, comme le fruit, une fois mûr et cueilli, est indépendant de l'arbre qui

l'a produit. L'arbre qui produit le fruit divin de l'Eucharistie, c'est le saint sacrifice de la Messe, lequel produit le Sacrement. L'Église garde le fruit divin dans le ciboire et dans le Tabernacle, d'où elle le tire toutes les fois que ses enfants lui demandent leur nourriture.

Il est tellement permis et légitime de communier en dehors de la Messe, même quand on peut entendre la Messe, que l'Église nous oblige, nous autres Prêtres, à donner la Communion à tous ceux qui nous la demandent et quand ils nous la demandent, à moins d'en être empêchés par une raison grave; et elle nous y oblige sous peine de péché. Il est, en effet, de notre devoir de faciliter tant que nous pouvons l'accès des sacrements à tous les fidèles, pauvres, riches, ouvriers, serviteurs, enfants. Le Prêtre est le serviteur des âmes, et s'il est en même temps leur père, il n'est pas leur maître.

XXXI

Depuis la Communion jusqu'à la fin de la Messe.

Après la Communion, le Prêtre-enlève, d'abord avec un peu de vin, puis avec un peu d'eau et de vin les petites parcelles du Saint-Sacrement, qui auraient pu s'attacher aux parois intérieures du calice ou bien à ses doigts. C'est ce qu'on appelle les *ablutions*. Quand il

a essuyé, rangé et recouvert le calice, il se rend du côté de l'*Épître*, là où il a commencé la Messe ; il récite, les mains jointes comme pour l'*Introït*, la petite prière appelée *Communion* ; et après avoir salué les assistants, du milieu de l'autel, par le *Dominus vobiscum*, il récite, toujours du côté de l'*Introït*, l'oraison ou les oraisons dites *Postcommunion*. Ensuite il ferme le livre, retourne au milieu de l'autel, salue une dernière fois et congédie l'assemblée en disant : « *Ite ; missa est* : allez ; la Messe est achevée. » Enfin, il donne la dernière bénédiction et récite le dernier *Évangile*. Après quoi, il descend de l'autel, s'incline devant le Crucifix, ou fait la génuflexion devant le Saint-Sacrement renfermé dans le Tabernacle, et rentre dans la sacristie, précédé du servant. Là, il dépose les vêtements sacerdotaux et fait religieusement son action de grâces. Les fidèles qui ont communie la font de leur côté. L'action de grâces doit durer au moins dix minutes ou un quart d'heure. On ne saurait la faire ni trop longue, ni trop recueillie, ni trop fervente.

De même que le Prêtre récitant l'*Introït* au commencement de la Messe représentait JÉSUS-CHRIST, Fils éternel de DIEU, remplissant de son esprit de religion les Anges, Adam et les premiers Patriarches, dès l'origine du monde ; de même, à la *Communion* et à la *Postcommunion*, le Prêtre représente JÉSUS-CHRIST, Roi

de gloire, triomphant avec tous ses élus, après son second avènement, et régnant pacifiquement avec eux sur toute créature.

Les mains réunies du Prêtre, à la *Communion*, signifient l'union de l'ancien peuple de DIEU, converti à la foi chrétienne après tant de siècles d'obstination, avec le nouvel Israël, c'est-à-dire l'Église catholique. Il n'y aura plus alors, en effet, qu'« un seul bercail et un seul Pasteur. »

Pendant les Oraisons, les mains étendues du Célébrant représentent l'admirable union de l'adoration et de la prière des Anges et des hommes en cette époque de gloire, de paix, de bonheur, de triomphe universels; alors l'Église sera totalement et absolument *catholique*, c'est-à-dire universelle : les démons et les réprouvés seront chassés dehors : « *foras*, » comme dit l'Évangile ; toute créature sera soumise à JÉSUS-CHRIST, sur la terre comme au ciel ; JÉSUS et MARIE régneront, comme il est juste et légitime, sur la création tout entière ; l'Église, c'est-à-dire la société des enfants de DIEU, le royaume universel de JÉSUS et de MARIE, comprendra tous les Anges, tous les hommes, toutes les créatures fidèles et saintes ; « et DIEU sera tout en tous, » comme il est prédit dans l'Écriture.

La bénédiction finale de la Messe signifie la fin des temps et la bénédiction éternelle que le Roi du Ciel, JÉSUS-CHRIST, donnera à tous les

Bienheureux, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, lorsqu'il les introduira pour toujours dans la très-sainte éternité.

Le dernier *Évangile*, l'*Évangile* de saint Jean, est comme une hymne d'adoration, d'action de grâces et de foi vive en JÉSUS-CHRIST, le Verbe fait chair, vrai DIEU et vrai homme, Prêtre éternel et Victime divine du grand sacrifice, que le Prêtre vient de célébrer sous les voiles eucharistiques. Ce n'est qu'après ce dernier *Évangile* que les cierges de la Messe doivent être éteints.

XXXII

De quelques cérémonies propres à la Grand'Messe.

La Grand'Messe, ou Messe chantée, se célèbre par le Prêtre, assisté ordinairement de deux ministres inférieurs, le Diacre et le Sous-Diacre. Il y a, en effet, dans le sacerdoce catholique, une *hiérarchie*, dont les quatre degrés les plus élevés sont le sous-diaconat, le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat. Au point de vue de la sainte Messe, l'épiscopat donne le pouvoir de consacrer les Prêtres, ministres de l'Eucharistie ; la prêtrise, de célébrer le Saint-Sacrifice ; le diaconat, d'assister le Prêtre à l'autel, de toucher les vases sacrés qui renferment l'Eucharistie, et de donner la Communion, en cas de nécessité ; le sous-diaconat, d'assister le Prêtre et le Dia-

cre à l'autel et de toucher les vases sacrés lorsqu'ils ne contiennent pas le Saint-Sacrement.

Au lieu de la chasuble, le Diacre est revêtu, à l'autel, d'un ornement appelé *dalmatique*; et le Sous-Diacre, d'un ornement de même forme, mais qui devrait être un peu moins ample, et qu'on appelle *tunique*.

A la Grand'Messe, le Diacre chante solennellement l'*Évangile* et représente la nouvelle Alliance, la loi de grâce; le Sous-Diacre, qui lit solennellement les prophéties ou les épîtres, représente l'ancienne Alliance, inférieure à la Loi de grâce. Le Prêtre, entre le Diacre et le Sous-Diacre, figure Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, DIEU et Sauveur de l'une et l'autre Alliance.

Pour le chant de l'*Évangile*, le Sous-Diacre tient le livre saint, ouvert et appuyé sur sa poitrine, comme sur un vivant pupitre. Le Diacre peut le lire, parce que la nouvelle Alliance connaît JÉSUS-CHRIST et est initiée à ses adorables mystères; mais le Sous-Diacre, semblable à l'ancienne Alliance, ne fait que présenter à la nouvelle Alliance, à l'Église chrétienne, ce Christ qu'elle a eu le malheur de ne pas reconnaître, tout en le donnant au monde. Pendant le chant de l'*Évangile*, le Prêtre est debout à l'autel, tourné vers le livre sacré. En effet, JÉSUS-CHRIST, Roi des cieux, représenté par le Célébrant, est celui-là même qui jadis, durant sa

vie mortelle et humiliée, a dit, a fait tout ce que contient le saint Evangile.

Après le *Credo*, le Sous-Diacre présente au Diacre le pain et le vin, matière du sacrifice; comme l'ancienne Alliance a fourni à l'Alliance nouvelle le corps et le sang que le Fils de Dieu daigna s'unir d'abord, puis immoler sur la Croix, pour nous racheter. Et de même que l'ancien peuple de Dieu, après avoir accompli ce grand mystère, a renié JÉSUS-CHRIST, et ne le reconnaît point pour son Sauveur; de même le Sous-Diacre, qui le figure, descend de l'autel après avoir donné au Diacre le pain et le vin, et demeure jusqu'au *Pater* au pied de l'autel, enveloppé d'un voile et tenant la patène devant ses yeux, symbole frappant de l'aveuglement des juifs.

Mais vers la fin des temps, aux approches de l'Antechrist, les juifs se convertiront; celui qui avait été le peuple de Dieu le redeviendra, entrera dans l'Église, se fera catholique: pour cette raison, le Sous-Diacre remonte à l'autel vers la fin du *Pater*, prend place de nouveau avec le Diacre à côté du Célébrant, c'est-à-dire de JÉSUS-CHRIST, et participe désormais, avec le Diacre, aux bénédictions et aux gloires de l'autel.

Dans les Grands'Messes où il n'y a pas de Diacre ni de Sous-Diacre, comme cela arrive presque toujours à la campagne, le Prêtre chante à l'autel l'*Épître* et l'*Évangile*.

XXXIII

Des Encensements, et de leur signification.

A la Grand'Messe, il y a quatre encensements. C'est une belle cérémonie qui consiste à faire brûler de l'encens bénit sur les charbons ardents de l'encensoir, et à envelopper de la fumée embaumée de cet encens, soit l'autel, soit les ministres de l'autel, soit les fidèles eux-mêmes. Il y a là de très-grands et de très-beaux mystères.

L'encensoir, rempli de feu, figure la sainte humanité du Fils de DIEU, toute remplie du feu du Saint-Esprit. L'encens, avec son parfum et sa belle vapeur blanche qui monte toujours, figure la prière et les adorations de l'Église, unies à la divine prière de JÉSUS-CHRIST, et montant jusqu'au trône de DIEU.

Le premier encensement a lieu avant l'*Introït*, dès que le Prêtre est monté à l'autel. Le Célébrant encense d'abord trois fois le Crucifix, en signe d'adoration ; cette adoration s'adresse à la fois à la très-sainte Trinité, et à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme ; puis il encense douze fois chaque côté de l'autel, au nom de tous les fidèles de l'ancienne Loi, représentée par les douze Patriarches d'Israël, et au nom de de la Loi nouvelle, représentée par

les douze Apôtres. Puis, le Prêtre lui-même est encensé, comme représentant JÉSUS-CHRIST, le souverain Prêtre et le Pontife éternel de l'Église. Ce grand encensement, qui précède immédiatement l'*Introït*, a le même caractère *angélique* que le *Kyrie*, le *Gloria* et tout ce qui se passe à l'autel en ces commencements de la Messe : l'encens de la prière des fidèles de l'ancien et du nouveau Testament monte au ciel et arrive jusqu'au Seigneur, escorté pour ainsi dire, vivifié et comme porté par les saints Anges.

Le second encensement a lieu à l'*Évangile*. Le Prêtre encense trois fois le livre des évangiles avant de chanter l'*Évangile* du jour ; et après qu'il l'a chanté, il reçoit à son tour l'encensement. Cet encens d'adoration est offert, non au livre, mais à Celui dont parle le livre et qui parle dans le livre ; non à l'homme, mais à JÉSUS-CHRIST, Prêtre des Prêtres, dont le Célébrant tient la place à l'autel.

Le troisième encensement a lieu immédiatement après l'offrande du pain et du vin. Il est semblable au grand encensement du commencement de la Messe, et a la même signification ; seulement le Célébrant commence par encenser ce qu'il y a de plus digne, à savoir : le pain et le vin qui vont être changés au Corps et au Sang de JÉSUS-CHRIST. Cet encens exprime les adorations des élus et des Saints de l'ancienne Loi, qui, d'avance, reconnaissaient et adoraient

la divine Victime du salut, JÉSUS-CHRIST, représentée par les victimes et les sacrifices tout matériels de la loi patriarcale et mosaïque.

Après l'encensement du Prêtre, a lieu l'encensement des ministres de l'autel, du clergé et enfin du peuple fidèle : ce n'est point aux hommes, répétons-le, que s'offre l'encens sacré ; c'est à Notre-Seigneur, qui est Prêtre dans les Prêtres et Saint dans les Saints. Par sa sainte grâce, il vit et habite en nos âmes baptisées, qui lui sont intimement unies, comme les rameaux sont unis au cep. C'est lui, c'est JÉSUS, que l'Église encense dans les Prêtres et dans les fidèles.

Pour recevoir l'encens, il faut se lever respectueusement, et rendre le salut au clerc qui nous l'apporte.

Enfin, le quatrième encensement se fait au moment de l'*Élévation*, et symbolise la foi vive, les adorations profondes de tout le peuple chrétien en présence de son DIEU voilé dans l'Eucharistie.

XXXIV

Petit coup d'œil sur l'ensemble des cérémonies de la Messe.

Après avoir expliqué en détail les cérémonies de la Messe, il ne sera pas inutile de nous arrêter un instant, comme des voyageurs qui vien-

nent de parcourir un beau paysage, et qui, avant de le quitter, se retournent un instant pour en contempler et en admirer l'ensemble.

Dans leur ensemble, en effet, les cérémonies de la Messe, lorsqu'on en connaît la signification, exposent et pour ainsi dire déroulent aux yeux du chrétien tout le grand drame du christianisme, le passé, le présent et l'avenir de la sainte Église.

L'Église a, en effet, commencé avec la création, avec les Anges et avec le premier homme; et, dès l'origine, elle a eu pour Chef unique, pour souverain Seigneur, pour Lumière et pour DIEU, Celui qui devait s'incarner au milieu des temps, et qui est le seul vrai DIEU vivant et éternel, avec le Père et le Saint-Esprit. Sur la terre, l'Église a grandi et marché avec les siècles, luttant contre le péché et contre les pécheurs, contre le démon et contre le monde. Dans ce combat, elle a toujours été assistée des saints Anges.

Avant l'avènement de JÉSUS-CHRIST, son divin Chef, son Seigneur et son Sauveur, l'Église a été d'abord *patriarcale*, puis *mosaïque*; c'est-à-dire, dirigée et gouvernée, d'abord par les saints Patriarches, pères de la grande famille humaine, que DIEU avait chargés de conserver les vraies traditions de la Religion révélée à Adam; puis, gouvernée et dirigée par la loi de Moïse, par le sacerdoce juif, également chargé

par le bon DIEU de conserver sur la terre, au milieu de toutes les folies du paganisme, la vraie religion et la foi au DIEU Rédempteur.

Ce Rédempteur DIEU fait homme, apparut au milieu des temps et naquit de la Vierge MARIE. Pendant les trente-trois années qu'il daigna demeurer sur la terre, il souffrit, pleura, et pria pour nous, pauvres pécheurs ; il compléta ce que, dès l'origine, il avait révélé au monde, lui, le Verbe éternel, le Maître légitime et le Sauveur du monde ; et enfin, il voulut mourir, se sacrifier pour nous, afin de laver nos péchés dans son sang. DIEU tout-puissant, il ressuscita le jour de Pâques, trois jours après sa mort, et remonta au ciel en présence de plus de cinq cents disciples.

Avant de quitter la terre, il avait répudié l'Église juive, qui, semblable à une épouse infidèle, n'avait pas voulu le reconnaître ni marcher à sa suite. En son lieu et place, il constitua l'Église chrétienne ou catholique, laquelle doit durer jusqu'à la fin du monde, jusqu'au retour glorieux et triomphal de JÉSUS-CHRIST, luttant toujours contre le démon et le monde, ennemis implacables de JÉSUS-CHRIST.

Au second avènement, JÉSUS-CHRIST viendra triompher du démon et du monde, sur la terre d'abord, puis dans les cieux et pour toujours. Il ressuscitera tous les élus, tous ses membres vivants, qui régneront et triomphe-

ront éternellement avec lui et avec ses Anges.

Tel est l'ensemble du christianisme, dont JÉSUS-CHRIST est le Chef, le centre, la vie.

Tel est aussi le sens général des cérémonies de la sainte Messe. Au milieu apparaît, par la *Consécration* et l'*Élévation*, JÉSUS-CHRIST lui-même, JÉSUS-CHRIST en personne, renouvelant sur l'autel, par le ministère du Prêtre, l'oblation ou offrande du sacrifice qui a racheté le monde.

Au commencement, comme nous l'avons vu, sont symbolisées la foi, l'espérance et les adorations des saints Anges d'abord, puis des Patriarches et des fidèles de l'ancienne Loi, ainsi que le passage de l'ancienne Alliance à l'Alliance nouvelle. Les anciens sacrifices sont figurés et rappelés par l'oblation du pain et du vin.

Les cérémonies et les prières qui, depuis la *Préface* jusqu'au *Pater*, enveloppent pour ainsi dire la *Consécration*, expriment l'union intime de l'Église militante, souffrante et triomphante, autour de JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST.

Enfin, les cérémonies finales, la communion, la bénédiction solennelle qui termine la Messe, symbolisent et rappellent à notre espérance le second avènement de Notre-Seigneur, notre résurrection glorieuse, notre union éternelle avec le bon DIEU.

Les cierges, allumés depuis le commencement jusqu'à la fin de la Messe, nous représentent l'assistance permanente des bons Anges, qui adorent et aiment JÉSUS-CHRIST dans le ciel, pendant que nous le servons, que nous l'adorons et l'aimons sur la terre.

Un pieux fidèle qui n'oublie pas ces choses trouve ainsi dans l'assistance à la Messe un moyen très-simple et très-puissant de se retremper sans cesse dans les grandes pensées de la foi, et de nourrir solidement ses espérances éternelles, ainsi que sa reconnaissance, sa piété, son amour envers JÉSUS-CHRIST, son Sauveur.

XXXV

Du chant, et des chantres.

La Grand'Messe est faite pour être chantée, non pas seulement par le Prêtre et les chantres, mais en outre par toute l'assistance. Oui, à la Grand'Messe, tout le monde devrait chanter, hommes, femmes, enfants; tous ceux qui peuvent chanter, devraient chanter.

Je dis chanter, et non pas hurler. Dans la plupart des églises, les chantres, se sentant seuls à chanter, veulent sans doute suppléer à la quantité par la qualité; ils crient tant qu'ils peuvent, et gâtent tout l'effet des divins Offices. Quand on chante si fort, on n'est plus maître

de sa voix ; on détonne ; chacun tire de son côté ; les enfants de chœur brochent sur le tout, crient, piaillent, à tort et à travers ; et quand un serpent ou une ophicléide vient *soutenir* ce chant, c'est une cacophonie impossible ; on ne peut plus prier, on ne peut plus chanter.

Les chantres ne chantent pas pour eux, mais pour tous les assistants. Ils ne sont là, au lutrin, que pour soutenir les voix des fidèles, pour leur donner le ton, pour diriger et non pour remplacer le chant de l'assistance. Aussi autrefois cette fonction était-elle rangée parmi les fonctions sacrées et ecclésiastiques ; les laïques n'avaient pas le droit de monter au lutrin ; et les règles du chant liturgique étaient très-sévères et très-rigoureusement observées. Tout était marqué, prévu d'avance ; et il n'était permis à personne de chanter à sa fantaisie, de changer les airs. Depuis un siècle, ces saintes règles, si excellentes sous tous les rapports, sont méconnues en beaucoup d'églises, au grand détriment des Offices divins et de la piété des fidèles.

L'office de chantre était alors très-respecté, parce qu'il était réellement très-religieux et très-respectable. Nos rois eux-mêmes se faisaient un honneur de chanter au lutrin. C'était une habitude du grand et immortel empereur Charlemagne.

L'usage de faire porter aux chantres la soutane et le surplis ecclésiastique vient de la dignité de *Clerc* dont ils étaient tous revêtus autrefois. Ils ne devraient porter ni *rochet* (à manches étroites; car c'est un insigne de Prélat), ni *chape*; car la chape est un vêtement sacré, réservé au Célébrant. L'usurpation de la chape par les chantres est un abus tout moderne, qu'on ne trouve qu'en France et dans les seules provinces où la liturgie romaine avait été abandonnée.

Tout chrétien devrait, dès l'enfance, apprendre et par conséquent savoir chanter le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, c'est-à-dire la partie du chant de la Messe qui revient souvent et même habituellement. Aidé par de bons chantres, ce ne serait pas chose bien difficile; et comme on prendrait dès lors une part active à l'Office divin, on ne serait plus exposé, comme il arrive trop souvent, à s'y ennuyer et à le trouver trop long.

Il faut s'habituer à répondre, non-seulement exactement, mais pieusement les *Amen* de la Messe, principalement après les oraisons appelées *Collectes*, qui précèdent l'*Épître*, et après les oraisons qui suivent la *Communion*. Il faut aussi s'habituer à répondre aux saluts que le Célébrant donne à ses frères, au nom de Notre-Seigneur, du haut de l'autel, et chanter de bon cœur « *Et cum spiritu tuo*, » en échange de

ces beaux « *Dominus vobiscum*, » dont nous avons expliqué le sens.

Il ne faut pas fredonner, encore moins chanter pour accompagner le Prêtre, dans les prières que celui-ci doit chanter tout seul. Il y a de bons fidèles, il y a surtout de pieuses bonnes femmes, qui, par dévotion, accompagnent à demi-voix le Célébrant pendant qu'il chantela *Préface* et le *Pater*. Une fois, dans une église de village, cet accompagnement était si accentué, que le Prêtre crut devoir s'interrompre un moment : les bonnes femmes continuèrent sacerdotalement leur air, et il leur fallut quelques instants pour s'apercevoir de leur ridicule.

Il y a aussi certains chants, qui varient suivant les fêtes, et que les fidèles ne peuvent pas savoir par cœur : tels sont les *Introïts*, les *Graduels*, les *Offertoires* et les *Communions*. Les chantres les exécutent seuls.

Quand on chante à l'église, il ne faut chanter ni trop fort ni trop bas, mais doucement et pieusement ; car ces chants sont avant tout des prières, et les plus saintes des prières. Il faut chanter avec ensemble, suivre exactement les chantres, sans aller plus vite ni plus lentement. Quant aux chantres et aux enfants de chœur, c'est sur le maître-chantre qu'ils doivent se régler ; c'est lui qui donne le ton et la mesure.

Mon DIEU ! que nos Offices seraient beaux, édifiants et touchants, et qu'il serait intéres-

sant d'y prendre part, si ces règles si simples y étaient observées !

XXXVI.

Du servant de Messe.

Le *servant* de Messe est ainsi appelé, parce qu'il sert le Prêtre à l'autel. Il a l'honneur de représenter là et les Anges et les fidèles : les Anges qui *assistent* JÉSUS-CHRIST, le Prêtre invisible et céleste ; les fidèles qui assistent au Saint-Sacrifice, et, avec eux, toute l'Église. Aussi les servants de Messe, quels qu'ils soient, doivent-ils remplir avec beaucoup de respect et de piété leur sainte fonction.

Il y a des gens qui regardent comme au-dessous d'eux cette fonction de servant de Messe. La foi donne d'autres pensées, et bien souvent des hommes vénérables par leur âge ou par leurs éminentes vertus, ou par leur science, ou par leur position sociale, se sont fait et se font encore aujourd'hui un véritable honneur de servir la sainte Messe. Le vénérable Mgr de Mazenod, ancien Évêque de Marseille, ne regardait pas au-dessous de sa dignité et de ses cheveux blancs de servir, en cas de besoin, la Messe du plus humble des Prêtres ; et je me souviens de l'impression profonde que chacun ressentait en

voyant ce saint vieillard répondre la Messe avec la simplicité d'un petit enfant.

Quoique cela ne soit pas obligatoire, il est certainement plus respectueux de servir la Messe en soutane et en surplis. On ne saurait entourer l'autel et le Saint-Sacrifice de trop de vénération. Il serait tout à fait inconvenant que le servant de Messe fût malpropre, mal tenu, eût les mains sales, etc. Il ne doit pas porter de calotte, ni noire, ni surtout rouge : la calotte rouge est un insigne de la dignité de Cardinal, et non d'enfant de chœur.

Voici quelques règles générales que doit observer le servant de Messe :

Il doit être à genoux tout le temps de la Messe, sauf pendant l'Évangile et dans les moments où, pour remplir son office, il doit aller et venir. Il doit se tenir à genoux, non sur la marche de l'autel, mais à terre sur la dalle; à moins qu'il n'ait un livre ou un chapelet, il doit tenir les mains jointes devant la poitrine, le pouce droit sur le pouce gauche en forme de croix, comme le Prêtre. Il se tient droit, modeste, attentif; il ne regarde point ce qui se passe dans l'église, et ne tourne point la tête au moindre bruit, ainsi qu'il est d'usage chez quatre-vingt-dix-neuf petits clercs sur cent.

Il doit toujours demeurer du côté opposé au Missel. Cette règle n'a pas d'exception, quoiqu'elle soit fort mal observée.

En passant devant le Crucifix ou à plus forte raison devant le Tabernacle, il fait la gémuflexion religieusement et posément. La gémuflexion est un acte d'adoration; elle doit donc se faire en esprit de foi, et non par routine ni à la légère. Pour bien faire la gémuflexion, il faut que le genou droit touche la terre près du pied gauche, que les mains restent jointes devant la poitrine, que le corps reste droit, et la tête aussi.

Le servant de Messe doit répondre d'une voix douce et égale, bien prononcer tous les mots, ne pas faire du latin d'enfant de chœur, attendre, pour répondre, que le Prêtre ait terminé. Le latin de certains servants de Messe est fabuleux.

Il y a deux endroits de la Messe où le servant manque plus ordinairement à la règle : c'est d'abord au *Kyrie*, qu'il récite tout d'un trait, en même temps que le Prêtre, au lieu de dire alternativement et posément avec lui ces neuf invocations. C'est ensuite au *Confiteor* qui précède la communion des fidèles : le servant ne doit commencer à le réciter que lorsque le Prêtre ayant communie sous les deux espèces, dépose le calice vide sur l'autel. Si le servant communie, il doit, autant que possible, communier le premier, surtout s'il est en soutane et en surplis.

C'est le servant de Messe qui a pour mission de tenir la clochette et de sonner. Là encore il

y a de véritables excentricités, des habitudes tout à fait interdites par la loi liturgique. D'après la règle, *qui est obligatoire*, on doit sonner : 1^o au *Sanctus*, trois coups ; 2^o à l'élévation de l'Hostie, trois coups ; le premier, lorsque le Prêtre fait la génuflexion pour adorer la sainte Hostie ; le second, quand il l'élève pour la faire adorer au peuple ; le troisième, quand il fait de nouveau la génuflexion après l'avoir reposée sur l'autel. De même, pour l'élévation du Calice, trois coups, suivis d'un petit tintement, pour indiquer que la consécration est complètement terminée. — Il est d'usage, il est permis, principalement dans les grandes églises, de sonner une troisième fois, à la communion du Prêtre, afin de prévenir les fidèles qui voudraient communier. Cette troisième sonnerie n'est pas obligatoire ; elle n'a même été autorisée par Rome que depuis quelques années. On sonne ordinairement un coup au premier *Domine, non sum dignus* ; deux, au second ; trois, au troisième.

Hors ces deux ou, si l'on veut, ces trois sonneries, il est *défendu* de faire entendre la sonnette pendant la célébration du Saint-Sacrifice. Il est défendu surtout de carillonner, comme on fait généralement ; il est défendu de sonner quelques instants avant la *Consécration* ; de *re-sonner* à ce qu'on appelle la petite *élévation*, immédiatement avant le *Pater* ; enfin, de sonner aux trois *Domine, non sum dignus* des

fidèles et à la bénédiction qui termine la Messe. — Tout cela, je le répète, est interdit, ne doit pas se faire; les usages contraires sont des abus, qu'il faut mettre de côté et remplacer par l'observance exacte de la loi.

Le servant de Messe ne doit *rien* poser sur la nappe de l'autel, par respect d'abord, et ensuite par mesure de propreté. En présentant les burettes au Prêtre, il doit préalablement les baiser religieusement, et toujours les présenter de la main droite, en les tenant par en bas, afin que la main du Prêtre soit constamment au-dessus de la sienne. En arrivant de la crédence à l'autel, et en partant de l'autel pour retourner à la crédence, il salue le Crucifix et le Prêtre en s'inclinant un peu. En reposant les burettes et le plateau sur la crédence, il a soin de ne pas faire de bruit, et, en général, il tâche de remplir son petit ministère, paisiblement, activement et avec une religieuse exactitude.

Au *Sanctus*, après avoir sonné, il allume le cierge de l'Élévation, dont nous avons parlé plus haut, et qu'on pourrait appeler le cierge de la présence réelle. Il ne l'éteint qu'après la communion du Prêtre et des fidèles, lorsque le Saint-Sacrement n'est plus sur l'autel, lorsque la porte du Tabernacle est refermée. Si le cierge n'est pas placé trop haut, et si cela peut se faire commodément, il le porte respectueusement de

la main droite devant le Prêtre, pendant que celui-ci donne la sainte Communion aux fidèles. — L'usage du cierge de l'*Élévation* est malheureusement tombé en désuétude dans beaucoup d'églises. Il est cependant indiqué par la *rubrique* du Missel, et il est certainement mieux d'observer cette rubrique.

Si par suite de quelque accident, ou pour toute autre raison, le Prêtre n'avait point de servant de Messe et qu'il n'y eût là que des femmes, il pourrait célébrer la Messe, en posant à sa portée près de l'autel, le vin et l'eau ; une femme pourrait lui répondre de sa place, et sonner, sans toutefois entrer dans le chœur.

XXXVII

De l'obligation d'assister à la Messe.

Il y a obligation, sous peine de péché grave, d'assister à la Messe le dimanche, ainsi que les jours de fête, dites pour ce motif fêtes d'obligation. En France, le Pape Pie VII a réduit à quatre le nombre de ces fêtes : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint. Les grandes fêtes qui tombent toujours le dimanche, telles que Pâques et la Pentecôte, se confondent avec le dimanche ; et les autres fêtes, telles que l'*Épiphanie*, la *Fête-Dieu*, la fête du *Sacré-Cœur*,

la *Saint-Pierre* et l'*Immaculée-Conception*, sont renvoyées au dimanche suivant, au lieu d'être fêtées le jour même.

Il y a donc cinquante-six fois par an obligation d'assister à la Messe : les cinquante-deux dimanches de l'année, et les quatre grandes fêtes réservées.

Cette obligation est imposée aux fidèles sous peine de péché grave. Elle est l'âme de la sanctification du dimanche et des fêtes, ainsi que du culte public que l'Église rend à DIEU. Tous ses enfants qui n'en sont pas légitimement empêchés, sont obligés de se réunir au moins une fois par semaine, le dimanche, pour prier ensemble au pied des autels, pour adorer, remercier, et implorer ensemble la miséricorde divine, par les mérites du sacrifice de JÉSUS-CHRIST. Et comme c'est à la Messe que JÉSUS-CHRIST, le divin Chef de la Religion et de la prière, descend au milieu des hommes, afin de s'unir à eux et de les unir à lui, c'est au pied des autels, c'est autour de JÉSUS-CHRIST et du Prêtre qui célèbre le sacrifice de JÉSUS-CHRIST, que l'Église convoque tous ses enfants le dimanche et les jours de fête.

Comme cette obligation est très-sérieuse, comme elle est une loi et non pas un simple conseil, il faut, pour pouvoir s'en dispenser, en être empêché par des raisons graves. Ainsi, on est dispensé d'assister à la Messe

quand on est malade; quand on est en convalescence et que le médecin s'y oppose; quand on est tellement infirme qu'on ne pourrait le faire sans danger, ou du moins, sans une véritable imprudence; quand on est obligé de garder un malade ou des enfants; quand on doit, à son tour, garder la maison; quand on est retenu par un important office de charité, qui ne saurait se remettre (par exemple, aider à éteindre un incendie, à tirer quelqu'un de l'eau, etc.); quand on est empêché matériellement d'aller à l'église, comme il arrive ordinairement aux militaires en campagne, aux marins embarqués, et trop souvent aux pauvres soldats retenus dans la caserne ou commandés pour des revues; comme il arrive aussi à un si grand nombre de pauvres apprentis et même d'ouvriers, que des patrons indifférents ou impies privent de la liberté sacrée de la conscience; et autres cas semblables.

L'âge est aussi un motif légitime de dispense. Les enfants qui n'ont pas encore l'âge de raison ne sont pas obligés en conscience d'aller à la Messe; on fait bien de les y mener de très-bonne heure, et de leur donner de bonnes habitudes catholiques, mais enfin ce n'est pas obligatoire. De même, l'extrême vieillesse est un cas de dispense; elle est considérée comme une infirmité grave.

Lorsque, dans des cas extrêmes, on est au-

torisé à travailler le dimanche (par exemple, pour sauver une récolte), on n'est pas pour cela dispensé d'assister à la Messe : l'obligation de servir le bon Dieu prime toutes les considérations purement temporelles. Il en est de même de l'étude des sciences, des lettres, des arts. Toute légitime qu'elle est le dimanche, cette étude est dominée par la loi de l'Église, par la grande loi de la sanctification du dimanche et des fêtes.

Qu'on en soit bien convaincu, c'est la foi qui manque. Si l'on croyait sérieusement, profondément, on ferait comme dans les pays de foi, où presque personne ne manque jamais à la Messe, ne travaille le dimanche et ne déserte les Offices de l'Église. Les sauvages baptisés sont plus chrétiens que bien des Français que nous connaissons. Dernièrement, un Évêque missionnaire traversait Paris, accompagné d'un jeune sauvage baptisé, du fond de l'Océanie. C'était un dimanche. Le jeune chrétien, étonné de voir les magasins ouverts et les voitures attelées, dit à l'Évêque : « Père, il y a donc encore des païens en France ? — Non, mon enfant, répondit le missionnaire ; mais il y a des Français qui n'ont du christianisme que le nom. — Bien sûr ! répliqua l'Océanien ; car, dans nos îles, les infidèles seuls osent travailler le dimanche, et encore, pas toujours ; car ils respectent la foi des chrétiens ? »

Dans les pays de missions, où les Prêtres sont rares, il arrive souvent que, pour entendre la Messe, les pauvres sauvages s'imposent des fatigues extraordinaires, voyagent toute la nuit, et font jusqu'à sept, huit et dix lieues à pied. Quelle honte pour nos chrétiens d'Europe ! Ils ne font pas, ils ne savent même pas ce que savent ces pauvres sauvages ; et nous en sommes réduits à leur apprendre qu'il y a pour eux une obligation véritable, une obligation grave de sanctifier le jour du Seigneur et d'assister à la Messe, au moins le dimanche et les jours de fête.

XXXVIII

Ce qu'il faut faire pour s'acquitter de cette obligation.

• Pour satisfaire à l'obligation d'entendre la Messe, il faut s'efforcer de l'entendre en entier, depuis le commencement jusqu'à la fin ; et, pour être bien sûr d'arriver à temps, il faut s'habituer à arriver un peu avant l'heure : on se recueille, on se prépare, et l'on entend bien mieux la Messe. Si, par négligence, on arrivait après la Messe commencée, il y aurait faute ; faute vénielle, il est vrai, mais faute réelle. Je parle ici, bien entendu, de la Messe obligatoire du dimanche et des fêtes.

Si l'on arrivait à la Messe après l'Évangile, on

ne satisferait probablement pas au précepte; et quand même on resterait jusqu'à la fin, on n'aurait pas entendu la Messe à proprement parler. Si c'était par négligence et volontairement, on se rendrait coupable d'un péché grave. Si ce retard était involontaire, il faudrait entendre de la Messe tout ce qu'on peut encore en avoir, afin de se rapprocher le plus possible de la loi. Cependant, s'il s'agissait d'une Grand'Messe, et qu'on arrivât assez à temps pour entendre la lecture que le Prêtre fait en chaire de l'évangile du jour, il est probable que cela suffirait, à la rigueur. Il est tout à fait certain qu'on n'a pas satisfait au précepte quand on n'est pas arrivé au moins pour l'*Offertoire*, qui est le commencement des préparatifs immédiats du Saint-Sacrifice.

On ne doit pas quitter l'église avant la fin de la Messe, avant que le Prêtre ne soit descendu de l'autel. Il faut même s'habituer à faire une petite action de grâces de quelques minutes. Si cependant, un jour de grande fête, la communion des fidèles devait durer *très-longtemps*, et si l'on était rappelé chez soi par quelque devoir, on pourrait probablement, sans pécher même vénielement, demander à Notre-Seigneur sa bénédiction, et ne pas attendre la fin de la cérémonie. Mais il faudrait prendre garde d'abuser de cette latitude. Les vrais chrétiens savent s'arranger de manière à concilier tous

leurs devoirs, et à maintenir toujours en tête leurs devoirs religieux.

On n'aurait pas entendu la Messe si, par fatigue ou par laisser-aller, on s'était endormi aux moments les plus importants et pendant un temps notable. C'est une honte pour un chrétien de dormir pendant que son Dieu daigne descendre pour lui sur l'autel, et pendant que ses frères prient à côté de lui avec ferveur.

Également, on n'aurait pas entendu la Messe, si l'on s'était permis de bavarder une bonne partie du temps; si l'on avait entretenu volontairement de longues distractions. Quant aux malheureuses petites distractions auxquelles il est si difficile d'échapper quand on prie, elles n'empêchent pas, grâces à Dieu, d'avoir accompli la loi.

On ne satisfait pas au précepte, en faisant pendant la Messe des lectures étrangères à la prière proprement dite. Ainsi, on n'aurait pas entendu la Messe, si l'on s'était contenté de lire quelques passages de l'Écriture-Sainte, de la vie d'un Saint, d'un livre d'instruction religieuse, comme l'*Introduction* de saint François de Sales, comme quelque beau sermon de Bossuet ou de Bourdaloue, comme une conférence du P. Lacordaire; encore moins un livre de science ou d'histoire. En un mot, il ne faut pas que ce soit un livre étranger à l'adoration, à la prière.

A la Messe, il faut prier, adorer, remercier le bon DIEU, demander pardon pour ses péchés. Mieux on fait cela, mieux on entend la Messe.

XXXIX

Des différentes manières de bien entendre la Messe.

Pour bien entendre la Messe, il faut avant tout y apporter un cœur chrétien, une âme recueillie et désireuse de bien prier; rien ne saurait suppléer à cette disposition spirituelle, qui est comme l'âme de toutes les méthodes que nous allons dire. C'est surtout devant les autels de JÉSUS-CHRIST qu'il faut se rappeler l'oracle divin : *« Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. »* Pour bien entendre la Messe, il faut que notre cœur, que notre volonté soient au bon DIEU.

La méthode la plus simple, la plus catholique et ordinairement la plus fructueuse d'assister à la Messe, est d'en suivre toutes les prières dans un livre de Messe. Cette méthode nous unit tout naturellement au Prêtre et à son sacrifice. Pour ceux qui savent le latin, mieux vaut cent fois suivre les prières de la Messe dans la langue même de l'Église; le latin est tellement plus beau, plus grand, plus profond que le français

Si l'on ne sait pas bien agencer ensemble les prières de l'Ordinaire de la Messe, qui sont toujours les mêmes, avec les prières spéciales, qui varient selon les fêtes, il faut l'apprendre; c'est très-simple, et la première personne pieuse à qui on le demandera, se fera un plaisir de donner en cinq minutes cette petite leçon de piété liturgique. Une fois qu'on sait cela, on ne l'oublie plus. Au bout de deux ou trois mois, on sait par cœur l'Ordinaire de la Messe; ces belles prières, qui remontent aux siècles des martyrs et même des Apôtres, nous deviennent familières comme le *Pater*, et nous avons dès lors un moyen parfait de demeurer appliqués au bon Dieu pendant le Saint-Sacrifice.

Cette méthode a en outre l'avantage inappréciable de nous faire parcourir chaque année avec l'Église toute la série des mystères et des fêtes catholiques, et d'augmenter sans cesse en nous la connaissance des choses saintes avec le véritable esprit catholique. Et puis, ne prie-t-on pas mieux, quand on sait nettement ce qu'il faut honorer, fêter, demander avec l'Église? Autrement, on risque de demeurer dans le vague et de prier sans beaucoup de fruit.

Cependant, il n'est pas nécessaire, pour bien suivre la Messe, d'avoir ainsi un paroissien complet, et de réciter les mêmes prières que le Prêtre, soit en latin, soit en français.

Il y a beaucoup d'espèces de livres de Messe;

du moment qu'ils sont catholiques et autorisés par l'Évêque, ils peuvent tous être fort utiles, et chaque fidèle peut choisir celui qui lui convient le mieux. Mais on peut dire qu'en général, rien ne fixe plus efficacement l'attention et n'aide mieux à entendre la Messe, qu'un bon *livre de Messe*, religieusement lu et suivi¹.

Il y a des personnes plus pieuses, plus habituées à la prière, qui préfèrent, pendant la Messe, adorer et prier de cœur, sans le secours extérieur d'un livre; ou, du moins, qui ne s'en servent que par moments, pour y puiser une pensée de foi, une bonne parole de piété et de méditation. Rien de mieux que cette méthode d'entendre la Messe; mais elle ne saurait être conseillée au grand nombre. Ceux qui la pratiquent feront bien de se rappeler et de repasser pour ainsi dire, les unes après les autres, les quatre grandes *fins* du sacrifice de la Messe, que nous indiquions au commencement, et qui sont : 1° l'adoration, 2° l'action de grâces, 3° la supplication ou demande, et 4° la propitiation ou expiation du péché. Ils feront également bien de ne pas perdre de vue l'esprit du mystère ou de la fête du jour.

Une autre méthode fort pieuse de suivre la

¹ Comme *livre de Messe* par excellence, j'ose recommander au lecteur l'*Année liturgique* de dom Guéranger. C'est un ouvrage unique en son genre, et l'un des plus utiles que l'on puisse mettre entre les mains des fidèles.

Messe, consiste à rappeler à son souvenir les différents détails de la Passion de Notre-Seigneur, en les rattachant aux principales cérémonies qui se voient à l'autel. D'excellents petits livres ont été faits dans ce but ; et comme ils sont, à chaque page, ornés de gravures qui représentent les scènes de la Passion, ils ont un charme tout particulier pour les enfants et pour les personnes peu lettrées.

Enfin, la dernière méthode que nous indiquerons ici et qui s'adresse surtout aux personnes qui ne savent pas ou qui ne peuvent pas lire, consiste à réciter le chapelet. A la première dizaine, on s'unit à la très-sainte Vierge, aux Anges, aux Saints et au Célébrant, pour *adorer* le bon DIEU et son Fils unique Notre-Seigneur ; à la seconde dizaine, on s'unit de même, pour *remercier* DIEU de toutes ses grâces et de toutes ses bontés ; à la troisième, toujours en union avec la bonne Vierge, avec l'Église du ciel et avec le Prêtre, on *demande* à Notre-Seigneur, pour soi-même et pour les autres, les biens de l'âme et du corps ; on récite la quatrième dizaine, pour *expier* ses péchés et pour en obtenir le pardon ; on récite la cinquième et dernière dizaine, soit pour les pauvres âmes du Purgatoire, soit pour Notre Saint-Père le Pape et les besoins généraux de l'Église, soit pour telle ou telle intention particulière qui nous a été recommandée et qui nous tient plus au cœur.

Mais il faut avoir soin de s'arrêter quelques instants entre chaque dizaine, afin de bien formuler son intention et de raviver son attention.

Toutes ces méthodes sont fort bonnes en elles-mêmes : à chacun de choisir, selon ses aptitudes, son goût et son attrait.

XL

Comment il faut se tenir à la Messe, et, en général, de la bonne tenue à l'église.

La tenue extérieure n'est pas moins importante, à la Messe, que les dispositions intérieures : l'homme est aussi bien composé de corps que d'âme ; et de même que l'âme exerce sur le corps une influence considérable, de même le corps exerce une action directe et fort importante sur l'âme, sur ses mouvements et ses dispositions. A l'église et, en particulier, à la Messe, il faut donc aussi s'occuper de la tenue extérieure.

Sauf pendant l'*Évangile* et le *Credo*, on devrait rester à genoux pendant toute la Messe. Je ne dis pas qu'on *doit* le faire, ni qu'on fasse mal en ne le faisant pas ; je dis qu'on *devrait* le faire, que ce serait mieux, que ce serait plus respectueux, plus parfait. Dans les pays où les traditions catholiques se sont conservées plus

énergiques et plus profondes, on ne sait pas ce que c'est que de s'asseoir pendant la Messe, même pendant la Grand'Messe; on est à genoux ou debout : et l'on n'en meurt pas. Les enfants eux-mêmes, pliés dès leurs premières années à ces fortes habitudes, demeurent agenouillés tout le temps, comme les grandes personnes.

Il faut tâcher au moins de demeurer à genoux depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'*Évangile* ; et depuis le *Sanctus* jusqu'après la *Communion*, ou même jusqu'au dernier *Évangile* ; aux Messes basses, c'est une affaire de deux ou trois minutes de plus.

La bénédiction finale de la Messe *doit* toujours être reçue à genoux, et non pas debout, encore moins assis. Les Prêtres eux-mêmes doivent la recevoir à genoux ; les Prélats la reçoivent debout et légèrement inclinés. On voit très-souvent des personnes, agenouillées jusque-là, se lever à l'occasion du dernier *Évangile*, et recevoir ainsi debout cette sainte bénédiction ; c'est contre la règle. Si l'on était assis ou debout, il faudrait se mettre à genoux, et ne se relever qu'après la bénédiction.

Mais, à genoux, ou debout, ou assis, il faut, il faut absolument que notre tenue à la Messe soit irréprochable, qu'elle respire et qu'elle inspire le recueillement et qu'elle soit empreinte de ce respect religieux dont notre âme doit être toute pénétrée. On ne saurait trop in-

sister sur ce point, non-seulement pour soi-même, mais encore pour le bon exemple et l'édification des fidèles. Rien n'édifie autant qu'une tenue modeste et recueillie à l'église ; et rien n'est plus mal édifiant que le laisser-aller et le sans-gêne en présence des saints autels.

Il y a des gens qui se tiennent de telle sorte pendant la Messe, qu'on les prendrait volontiers pour des impies : ils ne le sont pas cependant ; ce sont simplement des chrétiens mous, lâches ou légers. Il y en a qui, en entrant dans l'église, ne se donnent pas la peine de faire le signe de la Croix, ou du moins le font si mal, qu'il vaudrait réellement mieux s'en abstenir ; ils ne font point la genuflexion devant le Saint-Sacrement ; ils regardent de tous côtés, et ont tout vu, tout aperçu avant de penser qu'ils sont devant DIEU. Ils demeurent assis presque pendant toute la Messe, souvent les jambes croisées, avec des attitudes qu'un homme bien élevé ne se permettrait jamais en bonne compagnie. A peine le Prêtre monté à l'autel, ils sont déjà assis. L'Évangile n'est pas encore achevé, qu'ils sont assis de nouveau. Au *Sanctus*, la clochette qui annonce l'approche du grand et solennel moment de la *Consécration* les laisse assis, toujours assis. C'est à peine si la sonnerie des paresseux, cette petite sonnerie apocryphe et illicite que l'on ne devrait pas faire avant l'*Élévation*, suffit pour les ébranler ; et le dernier coup de l'*Élévation*

résonne encore, qu'ils se mettent en devoir de se rasseoir courageusement, pieusement. Au moment de la *Communion*, ils ne se lèvent pas toujours. Leur grande affaire, semble-t-il, c'est d'être assis : habitudes de foi.

Sans aller jusque là, il y a des chrétiens qui ont encore beaucoup trop de sans-gêne, et qui devraient bien prendre, à l'église, une tenue plus religieuse. Je signalerai surtout les jambes croisées, les regards errants, l'air dissipé ou ennuyé, les paroles inutiles, l'inexactitude à suivre les règles qu'observent tous les vrais fidèles.

A l'église et à la Messe, il faut aussi éviter, autant que possible, les attitudes singulières, excentriques. Il y a des personnes très-solidement pieuses qui n'y veillent pas assez, et qui, par ces petites singularités, prêtent à rire. S'il ne s'agissait que d'eux, ce ne serait que demimal ; mais les gens peu religieux imputent ces ridicules à la piété elle-même, et, nouveaux pharisiens, en prennent occasion de se moquer de la religion. Ainsi, on voit quelquefois à l'église des personnes qui prient les yeux au ciel, avec des airs extatiques ; qui s'étalent plutôt qu'ils ne s'agenouillent, sur leur prie-Dieu, la tête plus basse que la nuque, et la nuque plus basse que les épaules : on dirait qu'ils se trouvent mal et qu'ils tombent en pamoison. D'autres poussent des soupirs et lancent des

paroles enflammées ; et autres singularités de cette force. Je le répète, l'intention est très-louable ; mais l'exhibition est vraiment ridicule. Si l'on vient à s'apercevoir d'une de ces manies, il faut tâcher de la réformer, coûte que coûte. Il s'agit là de l'honneur de la piété.

Remarquons enfin qu'à l'église, et surtout dans les moments plus solennels de la prière publique, il ne faut pas faire de bruit ; il ne faut pas se moucher avec fracas, tousser ni cracher bruyamment. Par respect pour l'église, il ne faut pas cracher à terre. En un mot, il faut se bien et très-bien tenir, veiller sur soi, savoir se gêner pour le bon DIEU ; et, par une modestie vraiment chrétienne, contribuer pour sa part à l'édification générale.

Après la Messe, en sortant, il ne faut pas causer, tant qu'on est dans l'église. Le silence est devant le bon DIEU une des formes les plus élémentaires du respect.

XLI

De trois classes de gens qui entendent la Messe d'une manière déplorable.

Il y a les girafes, les moutons et les bœufs. Les girafes sont ordinairement de la classe élevée. Ce sont les gens qui, sachant peut-être

beaucoup de choses, peut-être aussi ne sachant pas grand'chose; dédaignent de porter un livre à la Messe; ou bien ne l'osent pas; sanctifient leur dimanche par une pauvre petite Messe basse, la plus courte possible; ne se mettent pas à genoux, si ce n'est à peine pour l'*Élévation*, et plus souvent sur un genoux que sur deux; regardent à droite, à gauche, derrière; très-peu devant, du moins du côté de l'autel; prient peu ou point; causent volontiers; rient avec le voisin, la voisine; remarquent les toilettes; et s'en vont, pendant que le Prêtre récite le dernier *Évangile*, aussi pieux après qu'avant.

Les moutons sont cette multitude de braves gens, qui ont encore de bonnes habitudes religieuses; qui vont presque toujours à la Messe le dimanche; qui font en gros « leurs devoirs, » comme ils disent; qui ne comprennent pas grand'chose en dehors du labourage, s'ils sont paysans; en dehors du travail de leur métier, s'ils sont ouvriers; en dehors de leurs ménages, de leurs marmites, de leur couture et de leur tricot, si ce sont des femmes; qui font en gros ou à peu près ce que leur dit leur curé; et qui, en somme, sont aussi bons que bêtes, aussi bêtes que bons.

Ceux-là n'entendent point la Messe impertinemment et dédaigneusement, comme les premiers. Ils dorment volontiers au prône, prennent leur prise de tabac à l'*Élévation*, ne se

fatiguent pas à rester à genoux, ou s'ils y restent, ne savent pas trop pourquoi, et ne pensent pas à grand'chose. Ils donnent au bon Dieu ce qu'ils peuvent.

Quand je dis qu'ils entendent la Messe d'une manière déplorable, je ne veux pas dire qu'ils ne satisfont pas au précepte, puisqu'ils font ce qu'ils peuvent; ce que je dis et ce qui n'a pas besoin de preuve, c'est que ces pauvres gens-là n'ont vraiment de chrétien que le nom; c'est qu'ils sont étrangers à l'esprit du christianisme, et qu'une paroisse qui n'aurait pas d'autres paroissiens, serait une paroisse morte, lamentable, impossible.

Enfin les bœufs, troisième catégorie de ceux qui entendent misérablement la Messe. Ce sont les gens, malheureusement de plus en plus nombreux dans nos sociétés déchristianisées, qui sont plutôt des païens que des chrétiens. A force d'indifférence et d'oubli de Dieu, à force de progrès en arrière, ils en sont arrivés à une sorte de crétinisme dans l'ordre des choses religieuses. Ont-ils la foi? On n'en sait vraiment rien. Ils ne viennent guère à la Messe que par occasion, ou par une vieille routine non réfléchie. Ils y vont à Noël, à cause du réveillon; ils y vont à Pâques, parce que le jour de Pâques est le jour de Pâques; ils y vont parfois à quelque autre grande fête, par-ci, par-là, ainsi qu'aux mariages et aux enterrements. Ils

se tiennent à l'église comme des sauvages, comme des brutes; ne se doutent pas de ce qui se passe à l'autel ni de ce que c'est que la Messe; ne voient dans les cérémonies sacrées de l'Église que des usages auxquels il faut se conformer pour faire comme tout le monde. A l'église, ils sont absolument en pays étranger; on le voit à leur figure, à leur air, à leur maintien, quelquefois même à leurs paroles. C'est navrant; et, à moins de miracle, cela paraît être sans remède.

XLII

A quelles intentions on peut entendre la sainte Messe et la faire célébrer.

On peut diviser en deux grandes catégories les nombreuses intentions, auxquelles on peut légitimement entendre ou faire dire la Messe : les intentions *spirituelles* et les intentions *temporelles*.

Les intentions spirituelles sont toutes celles qui ont rapport à la gloire de Dieu, aux intérêts de la religion, au salut et à la sanctification des âmes. Ce sont sans contredit les plus élevées, les plus chrétiennes; et l'on ne saurait trop engager les fidèles à faire célébrer la Messe, ou simplement à l'entendre, du moment

qu'ils ont à cœur quelque pensée de ce genre. Le sang de JÉSUS-CHRIST a une voix plus éloquente que tous nos efforts personnels ; et, à la Messe, ce sang divin nous est donné pour que nous l'appliquions, suivant nos intentions particulières.

Ainsi, rien de plus excellent que de faire dire ou d'entendre la Messe, pour adorer Notre-Seigneur, au nom de tous ceux qui devraient l'adorer et qui ne l'adorent pas ; pour remercier le bon DIEU d'une grâce obtenue ; pour expier et réparer tant de blasphèmes, tant de péchés de toute nature, qui crient vengeance au ciel ; pour réparer, en particulier, les sacrilèges ; pour obtenir la persévérance et le salut d'un parent, d'un ami, d'une personne qui nous est chère ; pour obtenir la conversion de tel ou tel pauvre pécheur ; pour obtenir la grâce de faire une bonne première communion, la grâce d'une vocation, la grâce d'une bonne mort, ou quelque autre grâce spirituelle.

Rien de plus excellent, rien de plus agréable à DIEU que de faire dire ou d'entendre la Messe, en l'honneur du Sacré-Cœur de JÉSUS et pour obtenir son amour ; en l'honneur de la très-sainte et immaculée Vierge, et à ses intentions toutes célestes, infiniment saintes ; en l'honneur d'un Saint, d'un martyr, pour obtenir plus spécialement sa protection et pour recevoir un peu de son esprit ; pour le Pape, pour le salut

et le triomphe du Saint-Siège; pour soulager et délivrer les pauvres âmes du Purgatoire, en particulier telle ou telle.

Toutes les intentions spirituelles, du moment qu'elles sont conformes à la foi et à l'esprit de l'Église, sont très-agréables au bon Dieu, et nous ne saurions trop les confier à la divine Victime de nos autels, au bon Jésus, notre Maître et notre Médiateur auprès du Père céleste.

Quant aux intentions temporelles, elles ne sont certainement pas aussi importantes; mais, si elles sont justes et raisonnables, il nous est parfaitement permis et nous faisons très-bien de les recommander à la miséricorde divine, au moyen du tout-puissant sacrifice de la Messe.

Ainsi, on peut très-bien, sans manquer le moins du monde au respect qui est dû au sang de Jésus-Christ, faire dire ou entendre la Messe, pour obtenir la guérison d'une infirmité, d'une maladie; pour un intérêt légitime de fortune; pour obtenir le gain d'un procès que l'on croit juste, le succès d'une opération commerciale ou industrielle, l'heureuse issue d'une démarche de mariage, la bénédiction d'un voyage, la réussite d'un examen, un bon numéro à la conscription; pour obtenir la pluie ou le beau temps, un temps favorable pour une traversée ou pour une fête; pour que tel ou tel

fléau épargne un troupeau ; et autres intérêts temporels évidemment légitimes.

Du reste, on n'a pas trop à se préoccuper de cette légitimité relativement à l'application de la Messe : le Prêtre n'est-il pas là, pour résoudre au besoin toutes nos difficultés ? Mais, ne l'oublions pas : quelque pures, quelque légitimes que soient ces intentions exclusivement temporelles, il faut toujours les subordonner à l'accomplissement de la sainte volonté de DIEU et à ce que Notre-Seigneur sait être le meilleur pour nous. Il sait ce que nous ignorons ; et bien souvent nous retirerions immédiatement telle ou telle demande temporelle que nous croyons devoir lui adresser, si, comme lui, nous connaissions l'avenir.

On ne recourt pas assez à la sainte Messe. Tandis que dans les pays de foi, les Prêtres ne peuvent pas suffire à acquitter les Messes qu'on leur demande, soit pour les vivants, soit pour les morts ; dans les autres pays, là où la foi est mourante et les cœurs desséchés, on ne recourt pour ainsi dire plus au sang rédempteur du Fils de DIEU ; et cette indifférence est une des principales causes de la dégradation de plus en plus profonde de ces malheureuses contrées.

Mais partout, hélas ! il y a des chrétiens négligents qui passent des mois, des années entières sans même penser à faire dire la Messe

pour leurs pauvres morts. Égoïstes et insouciants, ils les laissent languir sans fin dans les terribles expiations du Purgatoire. Il y a peu de temps qu'un paysan venait prier son curé de lui dire une Messe. « C'est pour votre pauvre femme décédée l'autre jour, n'est-ce pas? lui demanda le Prêtre. — Non, monsieur le Curé, répondit l'autre avec un sang-froid incroyable; ce n'est point pour not' pauv' femme; c'est pour not' vache qu'est malade. »

XLIII

**Pourquoi l'on doit donner au Prêtre une aumône
en lui demandant une Messe.**

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en chargeant ses Apôtres de prêcher l'Évangile à tous les peuples, de sauver et de sanctifier les âmes, d'administrer les Sacrements et de présider au culte divin, leur a commandé de tout quitter pour remplir ce grand ministère. A cause de cela, les Prêtres catholiques, qui continuent sur la terre la mission des saints Apôtres, n'ont pas le droit, quand même ils en auraient le temps, de vaquer au commerce, ou à l'industrie, ou à l'agriculture; et l'Église veut « qu'ils vivent de l'autel, » selon la parole même de l'Évangile. « Vivre de l'autel, » c'est trouver dans le

ministère ecclésiastique les ressources suffisantes pour vivre, et pour vivre convenablement.

En conséquence, l'Église a ordonné, et cela dès l'origine, du temps même des Apôtres, que les fidèles, en échange des biens spirituels et éternels que leur dispensent les Prêtres, pourvoiraient à leurs besoins en leur donnant, sous une forme ou sous une autre, une certaine portion de leurs biens temporels. C'est à la fois justice, reconnaissance et charité.

Or, au nombre de ces redevances chrétiennes, il y a ce qu'on appelle le casuel des Prêtres. Le casuel, c'est l'ensemble des aumônes, des dons que les chrétiens déposent entre les mains de leurs Prêtres, à l'occasion de tel ou tel service religieux qu'ils réclament de leur ministère. Tout cela est réglé en détail dans chaque diocèse par l'autorité de l'Évêque ; mais partout, la célébration de la Messe entraîne, de la part des fidèles qui la demandent, une modeste rétribution, que l'on appelle l'honoraire de la Messe. L'honoraire d'une Messe est généralement fixé à un franc, ou un franc cinquante centimes, ou deux francs.

Ce n'est pas la Messe que l'on paye un ou deux francs : le Sang divin de JÉSUS-CHRIST n'est pas une marchandise ; et d'ailleurs, si on voulait le payer, le ciel et la terre n'y suffiraient pas. Ce qui se paye, ce n'est pas la peine du Prêtre ; car, lui non plus ne vend pas ses prières.

res, ni sa charité. Son divin ministère ne se vend pas plus qu'il ne s'achète.

Ce que l'on donne au Prêtre, quand on lui remet un honoraire de Messe, c'est le tribut de la piété chrétienne ; c'est le tribut filial des fidèles, accomplissant envers leurs pères spirituels le précepte évangélique, apostolique et catholique.

Ce n'est pas à dire que si l'on était tout à fait pauvre, on ne pourrait pas faire célébrer la Messe, pour un parent défunt, par exemple, ou pour quelque autre intention importante. Il n'y a peut-être pas un Prêtre qui refuserait cette œuvre de charité à un pauvre qui la lui demanderait. Mais, tout en célébrant cette Messe sans honoraire, le prêtre conserverait le droit de l'exiger ; il ne peut abandonner ce droit, dont l'Église elle-même a posé la loi.

Les Messes chantées et les services funèbres emportent des honoraires plus ou moins élevés, mais toujours réglés par l'autorité de l'Évêque, qui concilie à la fois les besoins des Prêtres et les intérêts des fidèles dans son diocèse. Ces Grand'Messes et ces services entraînent ordinairement beaucoup de faux-frais, et il ne faudrait pas croire que tout ce qu'on donne alors à son curé soit pour lui. Malgré le casuel, la plupart de nos Prêtres sont pauvres. Ils ne s'en plaignent pas ; mais il y aurait double injustice à leur imputer une richesse et surtout

une avidité qu'ils n'ont point, par la grâce de DIEU.

XLIV

Réponses à quelques difficultés pratiques touchant la Messe.

« Si l'on ne pouvait entrer dans l'église, soit à cause de la foule, soit pour toute autre raison, entendrait-on la Messe? » — Oui, sans aucun doute ; pourvu que l'on priât comme si l'on était dans l'église. A l'impossible nul n'est tenu.

« Est-il nécessaire de voir le Prêtre et l'autel? » — Non. Pourvu qu'on s'unisse d'intention au Saint-Sacrifice, cela suffit. Il y a présence morale.

« Et si l'on demeurerait tout près de l'église? Si, de sa fenêtre, on pouvait entendre la sonnette, ou même apercevoir l'autel, satisferrait-on au précepte de l'Église? » — Quelques-uns répondent affirmativement. Le sentiment contraire paraît cependant presque certain ; et c'est dans ce sens qu'à Rome, le Cardinal-Vicaire résolvait naguère la question. Et la raison en est que, pour assister réellement à la Messe, il faut qu'il y ait au moins présence morale ; or, dans le cas présent, il semble qu'il n'y a pas même présence morale. On verrait la

Messe ; on n'y assisterait pas. La Messe se dit à l'église, et il faut aller à l'église pour l'entendre. Il faut aller à l'église pour contribuer au culte public qui est dû au Seigneur, et pour nous donner les uns aux autres l'édification que nous nous devons tous.

« Si, un jour d'obligation, on se confessait pendant la Messe, satisferait-on au précepte ? » — Non. C'est le cas de dire qu'on ne peut faire deux choses à la fois.

« Mais, du moins, pourrait-on faire sa pénitence pendant cette Messe ? » — Sans aucun doute, à moins que cette pénitence ne consiste à faire quelque chose d'incompatible avec l'assistance proprement dite au Saint-Sacrifice, comme serait l'exercice du chemin de la Croix devant chaque station.

« Si, pendant la célébration de la Messe, on était obligé de quitter momentanément l'église, pour motif de santé, par exemple, aurait-on satisfait au précepte ? » — Cela dépend : oui, si l'absence n'était que de quelques minutes et ne privait pas du moment sacré de la Consécration, qui est le cœur du Saint-Sacrifice ; non, si l'absence avait dû se prolonger et avait fait perdre la partie la plus importante de la Messe. Dans ce dernier cas, il faudrait, si cela était possible, entendre une autre Messe, du moins en partie ; que, s'il n'y en avait pas, on n'aurait point commis de péché ; là où il n'y

pas de volonté coupable, il ne saurait y avoir de faute.

« Les dimanches et les jours de fête est-on obligé d'assister à la Messe dans sa paroisse? » — Non ; le Pape Benoît XIV l'a déclaré formellement. On n'est jamais *obligé* d'entendre la Messe dans sa paroisse. Cependant, quand on peut choisir, il est certainement préférable, il est certainement plus catholique d'aller à sa paroisse. L'Église invite les fidèles à assister à la Messe paroissiale, mais elle ne le commande pas ; elle conseille, et n'ordonne point ; elle exhorte, sans recourir aux menaces.

L'Église paroissiale est *notre* Église ; elle est le lieu officiel où tous les paroissiens sont appelés, par l'Église elle-même, à adorer le bon Dieu, à chanter ses louanges, à recevoir les sacrements. C'est là qu'est le propre pasteur ; c'est là que nous sommes faits chrétiens, là que nous faisons la première communion, là que nous faisons nos pâques, là qu'on se marie, là que se passent tous les grands actes de notre vie chrétienne, là enfin que seront un jour portés nos restes mortels pour y recevoir les dernières bénédictions de l'Église. Chaque paroisse formant une famille religieuse, l'Église paroissiale est tout naturellement le centre, le lieu de réunion, la maison de famille. Pour toutes ces raisons, il vaut donc mieux entendre la Messe dans sa paroisse ; mais cela n'est pas

obligatoire; et l'on satisfait au précepte en l'entendant ailleurs.

« Là où il y a plusieurs Messes, faut-il, le dimanche, entendre la Grand'Messe paroissiale? — Quand on le peut, cela vaut infiniment mieux; mais là non plus, il n'y a pas d'obligation proprement dite. C'est mieux; c'est beaucoup mieux; mais ce n'est point nécessaire. C'est mieux, parce que la Grand'Messe paroissiale est célébrée spécialement pour tous les paroissiens, et qu'elle leur obtient dès lors des grâces toutes particulières. De plus, on y entend les prières et les recommandations du prône, l'annonce des fêtes, des jeûnes, de tout ce qui intéresse la conscience et la piété des fidèles. Aller le dimanche à la Grand'Messe paroissiale, y bien prier, y bien chanter les louanges de Dieu, c'est certainement le meilleur conseil qui puisse être donné aux familles chrétiennes. — Il y a des personnes qui croient qu'on est obligé, même sous peine de péché mortel, d'assister à la Grand'Messe paroissiale au moins une fois par mois : c'est une erreur; et, nous le répétons, malgré les avantages incontestables que présente cette Messe, nous n'y sommes pas obligés en conscience.

« Accomplirait-on le précepte, si, un dimanche ou un jour de fête, on assistait à la moitié d'une Messe, à partir du *Sanctus*, par

exemple, jusqu'à la fin, et si l'on entendait la première moitié d'une autre Messe, jusqu'au *Sanc-tus*?» — Oui, pourvu que ces deux Messes ne fussent pas séparées par un trop long intervalle de temps, et pourvu (comme nous le supposons ici) qu'on assiste à la *Consécration* et à la *Communion* du même Célébrant. Mais il ne faudrait faire cela qu'en cas de nécessité, et il serait plus respectueux, plus régulier, d'entendre la seconde Messe tout entière. — On aurait assisté à la Messe, parce que, au fond, il n'y a dans l'Église qu'un seul sacrifice ; chaque Prêtre dit *la Messe*, et, dans le cas présent, les deux Prêtres qui célèbrent l'un après l'autre, offrent, au fond, le même sacrifice. Et ainsi, le fidèle a assisté à *la Messe*, bien qu'il n'ait pas assisté à *une Messe*.

« Est-il nécessaire que les Messes que l'on fait célébrer pour les morts, soient dites en noir? » — Pas le moins du monde. Ce n'est pas la couleur de l'ornement qui fait la valeur et l'application de la Messe ; c'est l'intention du Prêtre qui applique les mérites infinis de Notre-Seigneur. On ne peut pas dire tous les jours des Messes en noir : ainsi les dimanches et les grandes fêtes, et en général, les fêtes que l'Église célèbre avec ce qu'on appelle *le rit double*, le Prêtre n'a pas le droit de revêtir les ornements noirs, à moins que ce ne soit pour un enterrement. Mais, je le répète, la cou-

leur de l'ornement n'y fait absolument rien.

« Qu'arriverait-il si, par un oubli involontaire, un Prêtre n'acquittait pas une Messe dont il s'était chargé? » — Dans sa miséricorde, le bon DIEU y suppléerait sans doute; car il est aussi bon que juste; mais il ne faut pas se le dissimuler, cela ne remplacerait pas la Messe omise, et, s'il y avait eu négligence, le Prêtre aurait à en répondre devant DIEU. S'il venait à s'en apercevoir, il serait tenu en conscience de réparer son oubli le plus promptement possible. Quant aux intentions qui n'ont point été remplies, c'est un de ces nombreux malheurs qu'entraîne trop souvent l'infirmité humaine et dont personne n'est véritablement responsable en conscience. C'est comme lorsqu'on perd de l'argent sans sa faute; ou lorsqu'on laisse choir quelque objet précieux qui se brise; ou lorsqu'une mère ou une nourrice laisse échapper de ses bras et tomber à terre un pauvre petit enfant qui se fait mal; et autres accidents de ce genre. Ce sont des malheurs; ce ne sont pas des fautes. On les répare comme on peut et dès qu'on le peut.

« Lorsqu'on a fait célébrer une Messe pour telle ou telle âme du Purgatoire, est-on sûr qu'elle est délivrée? » — Non. La puissance spirituelle de l'Église ne s'étend sur les âmes du Purgatoire que d'une manière indirecte et générale, par *voie de suffrage*, de prière.

L'Église ne peut ici-bas que prier et supplier pour les âmes du Purgatoire ; mais à Notre-Seigneur seul appartient le pouvoir de les délivrer directement et individuellement. Lorsque nous faisons dire une Messe pour tel ou tel défunt, nous offrons au bon DIEU les mérites infinis et le sang de son Fils, et nous lui demandons de daigner les appliquer à cette âme ; assurément c'est plus qu'il n'en faut pour délivrer, non-seulement cette âme, mais encore toutes les autres ; aussi, de ce qu'une Messe, et, même beaucoup de Messes ne délivreraient pas telle ou telle âme du Purgatoire, il ne faudrait pas conclure que ce soit impuissance de la part du Saint-Sacrifice.

Le sang de Notre-Seigneur est tout-puissant ; mais il n'est pas toujours appliqué comme nous le demandons. Nous sommes sûrs que la Messe offerte par nos soins, est appliquée au soulagement des âmes du Purgatoire ; mais nous ne sommes jamais sûrs qu'elle soit appliquée en particulier et complètement à l'âme pour laquelle nous prions et faisons prier.

La justice de DIEU a des exigences que nous ne connaissons point sur la terre. Voilà pourquoi il ne faut pas nous lasser de prier pour nos chers défunts, de gagner pour eux le plus d'indulgences possibles, et de faire célébrer des Messes pour leur soulagement et leur délivrance.

« Une Messe chantée est-elle plus efficace

qu'une Messe basse? » — Elle est plus solennelle, mais elle n'est pas plus efficace. Une Messe chantée attire ordinairement plus de monde, fait prier plus longtemps et plus de fidèles; et comme elle est annoncée d'avance, tout le monde sait à quelle intention particulière elle s'applique, et dès lors, on y prie plus spécialement à cette intention.

« Pourquoi fait-on célébrer la Messe en l'honneur de la Sainte-Vierge et des Saints? Ils n'ont besoin de rien, puisqu'ils sont au Paradis. » — Aussi ne dit-on pas la Messe *pour* eux. L'Église de la terre est en *communio*n très-intime avec l'Église du ciel; et de même qu'il est tout simple que la Sainte-Vierge et les Saints nous protègent, nous assistent et nous fassent sentir le pouvoir dont ils jouissent dans le ciel; de même aussi, il est tout naturel que nous, qui les aimons, nous offrions les mérites infinis du Sang du Sauveur pour remercier le bon Dieu de leur gloire et de leur bonheur éternel. Le Sang de JÉSUS-CHRIST est à notre disposition ici-bas par la Messe; et nous sommes heureux d'augmenter, en l'offrant, la puissance des actions de grâces que la Sainte-Vierge et les Saints offrent à Dieu dans le ciel.

La sainte Messe est un présent divin et vraiment infini que nous pouvons faire et que nous devons faire avec amour à la bonne Vierge, aux Anges et aux Saints.

Il y aurait sans doute encore d'autres petites difficultés pratiques à éclaircir touchant la Messe: pour la solution, je renvoie au curé ou au confesseur, qui sera charmé de donner les explications nécessaires.

XLV

**Qu'il est souverainement utile d'assister souvent
à la Messe.**

Saint François de Sales disait que « la Messe est le soleil des exercices de piété. » C'est en effet l'exercice de piété par excellence. Si un chrétien ne pouvait consacrer qu'une demi-heure par jour à la prière et au service de Dieu, il ne saurait faire rien de plus utile à la gloire de Notre-Seigneur, au salut de son âme et au bien général de l'Église que de la consacrer à entendre pieusement la Messe.

A la Messe en effet, il vient adorer le Roi du ciel sur son trône de la terre, qui est l'autel. Il vient s'unir à l'Église elle-même, représentée par le Prêtre, à l'Église très-sainte et très-chère à Dieu; et c'est avec elle, c'est par sa voix qu'il adore, qu'il remercie, qu'il demande, qu'il prie, qu'il supplie, qu'il obtient miséricorde. S'il comprend quelque peu les cérémonies augustes de la Messe, il se remet tout naturelle-

ment en mémoire les grands mystères de sa foi, et surtout le souverain mystère de l'amour incompréhensible du bon DIEU pour lui ; il aime facilement ce qu'il n'oublie pas ; et il pratique facilement ce qu'il aime. L'expérience montre en effet, qu'il est rare d'assister tous les jours, ou du moins très-souvent, à la Messe, et de ne pas se sentir attiré à communier, à communier souvent ; ce qui est la grâce des grâces.

La Messe, et JÉSUS-CHRIST l'Hostie vivante de la Messe, devrait être le rendez-vous quotidien de tous les fidèles. Avons-nous des peines (et tout le monde en a) ? allons à la Messe, allons à JÉSUS. Avons-nous une grâce à demander au bon DIEU ? allons à la Messe et demandons. Voulons-nous expier une faute, et obtenir miséricorde pour nous ou pour un autre ? allons à la Messe, recourons à JÉSUS-CHRIST. Avons-nous à cœur de remercier dignement la bonté divine pour quelque grand bienfait ? allons, allons à la Messe. La Messe est un moyen divin, suprême, infini, mis à notre disposition par le bon DIEU, pour suppléer à notre misère. Plus nous en usons, plus le bon DIEU nous bénit et nous aime, parce que nous le servons davantage selon son cœur. Un jour, sainte Thérèse se sentant tout accablée par le poids des grâces qu'elle recevait, s'écria dans une sorte d'angoisse : « Mon DIEU, mon DIEU ! que puis-je faire, moi, pauvre créature, pour reconnaître di-

8.

gnement votre miséricorde? » Et aussitôt elle entendit une voix céleste qui lui dit très-distinctement : « *Entends une Messe.* »

Il est bien rare, que, quand on le veut tout de bon, on ne puisse assister tous les matins à la Messe ou à peu près. On se lève de meilleure heure; on arrange ses petites affaires en conséquence; et, sans bruit, sans éclat, sans s'imposer de grands sacrifices, on se procure chaque matin cette inestimable grâce.

Dans les pays de foi, on trouve moyen d'aller souvent à la Messe; et le travail, loin de s'en ressentir, n'en est que plus fécond, béni qu'il est par le bon Dieu.

Deux ouvriers de même profession vivaient à côté l'un de l'autre. L'un était chrétien, l'autre indifférent. Le premier s'arrangeait de manière à commencer toutes ses journées par la Messe; l'autre, pour travailler et pour gagner davantage, n'y allait jamais, pas même le dimanche.

Tous deux étaient bons ouvriers. Ils étaient mariés tous deux; l'ouvrier chrétien avait quatre enfants; l'autre un seul.

Cependant les affaires du premier allaient mieux que celles de son camarade. « Comment t'y prends-tu donc? lui demanda un jour celui-ci. Tu as plus de changes que moi; je travaille tout le jour, plus longtemps que toi; et malgré ça, tu es à ton aise, et moi j'ai bien de la

peine. — Mon secret est bien simple, lui répondit l'autre gaiement. Si tu le veux, je te le montrerai. — Ma foi ! ce n'est pas de refus. Où est-il ton secret ? — Viens demain matin chez moi, de bonne heure, et je te mènerai là où je fais mes bénéfices. »

Le lendemain matin, il conduit tranquillement son camarade à l'église entendre la Messe ; après quoi, il lui dit de retourner à sa besogne, comme il allait le faire lui-même. « Seulement, ajoute-t-il, reviens demain matin, ici, à la même heure. » Le jour suivant, ce fut comme la veille ; de part ni d'autre, pas plus d'explications. Le troisième jour, le camarade s'impatienta. « Ah çà, mais tu te moques de moi ? dit-il ; si je veux aller à la Messe, je n'ai pas besoin de toi pour m'y conduire ; je pourrai bien y aller tout seul. Je voulais savoir comment tu fais pour gagner plus d'argent que moi ; tu m'avais promis de me montrer ton secret ; et tu ne m'en dis pas un mot. — Mon secret ? repartit alors l'ouvrier chrétien ; mais je n'en ai pas d'autre que celui que je t'ai montré. Je commence toutes mes journées aux pieds du bon DIEU ; je communie tous les dimanches ; je rapporte la paix et la joie à la maison ; et le bon DIEU fait le reste. N'a-t-il pas dit : *« Cherchez avant tout le royaume de DIEU et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît ? »*

Oh, qu'une journée commencée ainsi pieuse-

ment au pied des autels, accompagnée de la bénédiction de Jésus-Hostie, est facilement chrétienne, pure, chaste, féconde en mérites, fructueuse pour le temps et pour l'éternité ! Que de belles et bonnes provisions de patience, de force, de résignation, viennent puiser là, pour la journée, de pauvres âmes fatiguées, souvent accablées sous le poids des épreuves !

Le saint autel est sur la terre la source céleste d'où découlent les eaux vivantes de la grâce, de la paix, de la joie, du dévouement, du pur bonheur. Heureux celui qui connaît et qui aime le chemin de l'église ! C'est le chemin de l'honneur, parce que c'est le chemin du devoir ; et comme le devoir accompli enfante le bonheur, le seul vrai bonheur, le chemin de l'église est à la fois le chemin du bonheur sur la terre et le chemin du bonheur éternel dans les cieux.

8 septembre 1869, en la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. A qui s'adresse cet opuscule.	3
II. Ce que c'est que la Messe.	6
III. Comment la Messe est le même sacrifice que celui du Calvaire.. . . .	8
IV. De la différence du Saint-Sacrifice et du Saint-Sacrement.. . . .	9
V. En quoi consiste spécialement le Sacrifice dans la Messe.	11
VI. Que le sacrifice de la Messe nous rend présents tous les mystères douloureux et joyeux de JÉSUS-CHRIST.. . . .	13
VII. Comment la Messe est le centre de tout le culte de DIEU.	16
VIII. Qui a institué la Messe.	18
IX. Comme quoi il n'est pas facile de prouver que ce sont les curés qui ont inventé la Messe.	20
X. Que les Prêtres seuls ont le pouvoir de dire la Messe.	26
XI. Des formes diverses que revêt la célébration du saint sacrifice de la Messe.. . . .	50
XII. Ce qu'un ministre protestant est capable de tirer de là.. . . .	33

XII. Combien saintes et vénérables sont les cérémonies de la Messe.	35
XIV. Ce que signifie l'autel où se célèbre la Messe. .	38
XV. Ce que figurent les nappes et ornements d'autel.	41
XVI. Des cierges et de leur belle signification. . . .	45
XVII. Du nombre des cierges de l'autel.	47
XVIII. Ce que signifient les ornements sacerdotaux avec lesquels le Prêtre dit la Messe.	50
XIX. Du signe de croix qui commence la Messe et qui se renouvelle souvent pendant le sacrifice. . .	53
XX. Ce que représente le Prêtre au bas de l'autel. .	55
XXI. Ce que signifient l' <i>Introit</i> , le <i>Kyrie</i> et le <i>Gloria</i> . .	56
XXII. Des <i>Dominus vobiscum</i>	59
XXIII. Les <i>Oraisons</i> , l' <i>Épître</i> et l' <i>Évangile</i>	61
XXIV. Le <i>Credo</i>	64
XXV. De l' <i>Offertoire</i> et de ce qui suit, jusqu'à la <i>Préface</i>	65
XXVI. La <i>Préface</i> et le <i>Sanctus</i>	68
XXVII. Ce que représentent les mains étendues du Prêtre. .	69
XXVIII. Le <i>Canon</i> de la Messe et la <i>Consécration</i>	71
XXIX. Depuis la <i>Consécration</i> jusqu'à la <i>Communion</i> . .	75
XXX. La <i>Communion</i>	77
XXXI. Depuis la <i>Communion</i> jusqu'à la fin de la Messe.	82
XXXII. De quelques cérémonies propres à la Grand'-Messe.	85
XXXIII. Des encensements, et de leur signification. . .	88
XXXIV. Petit coup d'œil sur l'ensemble des cérémonies de la Messe.	90
XXXV. Du chant, et des chantres.	94
XXXVI. Du servant de Messe.	98
XXXVII. De l'obligation d'assister à la Messe.	103
XXXVIII. Ce qu'il faut faire pour s'acquitter de cette obligation.	107

TABLE DES MATIÈRES.	145
XXXIX. Des différentes manières de bien entendre la Messe.	110
XL. Comment il faut se tenir à la Messe, et, en général, de la bonne tenue à l'église.	114
XLI. De trois classes de gens qui entendent la Messe d'une manière déplorable.	118
XLII. A quelles intentions on peut entendre la sainte Messe et la faire célébrer.	121
XLIII. Pourquoi l'on doit donner au Prêtre une aumône en lui demandant une Messe.	125
XLIV. Réponses à quelques difficultés pratiques touchant la Messe.	128
XLV. Qu'il est souverainement utile d'assister souvent à la Messe.	136

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

A LA MÊME LIBRAIRIE

PETITS OPUSCULES DE PIÉTÉ

POUR LES ENFANTS

PAR MGR DE SÉGUR

LA RELIGION ENSEIGNÉE AUX PETITS ENFANTS.

In-18. 30 c.

Par la poste. 40 c.

L'ENFANT-JÉSUS. In-18.. . . . 20 c.

Par la poste. 30 c.

**CONSEILS PRATIQUES SUR LA CONFESSION, suivis
d'un examen de conscience. In-18. 10 c.**

Par la poste. 15 c.

**CONSEILS PRATIQUES SUR LA COMMUNION. In-
18. 15 c.**

Par la poste. 20 c.

CONSEILS PRATIQUES SUR LA PIÉTÉ. 30 c.

Par la poste. 40 c.

CONSEILS PRATIQUES SUR LA PRIÈRE. In-18. 20 c.

Par la poste. 30 c.

**CONSEILS PRATIQUES SUR LES TENTATIONS ET LE
PÉCHÉ. In-18. 30 c.**

Par la poste. 40 c.

LES
SAINTS MYSTÈRES
EXPLICATION FAMILIÈRE
DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

